

# PARTIE THEORIQUE

## V. Leçon. — La Versification.

### I. — STRUCTURE DU VERS.

#### § V. — LA RIME.

##### A. — Définition.

1. La **rime** est le retour de la même consonance, sur la terminaison accentuée du mot final, dans deux ou plusieurs vers. Ex.: — *Lumière, rivière; travaux, nouveaux.*

On peut la définir plus simplement : — “ le retour d’un même son à la fin des vers. ”

Rimer, c’est amener au bout d’un vers, quel que soit le rythme, le nombre, la valeur des syllabes, un son exactement le même que l’on a entendu et dont l’oreille garde sans effort l’impression.

Un vers, qui vient *tout seul*, peut être harmonieux et très beau :

Naître avec le printemps, mourir avec les roses ;

mais pour entrer dans un poème, il faut qu’une ou deux fois on entende d’autres vers sonner comme lui. Notre vers français est fait pour la société ; en quoi, il nous ressemble.

Les vers sont de la musique, grâce au *rythme* — nous dirons bientôt ce qu’il est — qui en constitue l’harmonie, grâce à la *rime*, qui en est la mélodie... Celle-ci bat la mesure finale : elle est coup d’archet et coup de cloche à la fois.

La rime sert, au bout du vers, à *renforcer l’idée*. Aussi Boileau, et après lui Racine, donnait tous ses soins à façonner la rime ; pour qu’elle fût meilleure, il inventait le second vers *avant* le premier : c’est une recette, un secret, un talisman.

C’est donc massacrer les beaux vers que de les lire ou déclamer “ sans faire sentir la rime ”.

Aussi bien, le plaisir de la rime ne vient pas uniquement du son matériel des syllabes. Il doit être, pour la moitié au moins, *intellectuel*. Il comporte deux éléments : la “ reconnaissance ” et la “ surprise ” ; c’est le retour d’un son agréable connu — dans le premier vers — attendu et entendu avec un nouveau charme — dans le second. La surprise de la

rime sera causée surtout par le mot non prévu et qu'on ne peut deviner d'avance — donc peu de *gloire* et *victoire*, de *guerriers* et *lauriers* etc... ; — donc rime exacte et la plus variée possible.

Je me demande, ici, si ceux qui me lisent ont jamais songé à ce privilège des rimes : plaisir musical pour l'oreille et plaisir intellectuel pour l'âme : — double plaisir exquis pour les initiés, lorsque la rime tombe juste, nécessaire, pleine, neuve, à sa place et jamais au milieu du vers par consonance.

Chez nos modernes poètes — Hugo, Lamartine, Leconte de l'Isle, Banville, Gauthier, de Hérédia... — c'est d'ordinaire l'expression, le mot, l'image, le son, la rime, qui forcent l'idée à venir, à se dégager, à s'étendre ; chez les grands classiques, l'idée avait une telle poussée qu'elle faisait jaillir l'expression entière, image, cadence et rime. Il est indispensable que les deux méthodes aboutissent à l'union de la rime et de la pensée.

D'où il suit que la rime offre des avantages et des difficultés. Mais de *difficultés* n'en parlez jamais à un poète sérieux : gentiment il se moquerait de vous. Lorsque Fénelon traite de la rime, il se trompe à chaque mot : pourquoi s'installer faucheur dans le pré du voisin ?

#### B. — Classification.

1. Les rimes peuvent se diviser en deux catégories : celles qui sont *usitées* et celles qui sont *tombées en désuétude*.

Les **vieilles rimes** sont :

a) La rime *annexée, enchaînée*, qui consistait à commencer un vers par le dernier mot du vers précédent :

Ex. :—Cour est un périlleux *passage*,  
Pas sage qui va en *cour* ;  
Court est son bien...

b) La rime *couronnée*, qui jouait l'écho et finissait par deux mots rimant ensemble :

Ex. :—La blanche colombe, *belle*,  
Me jette un œil *friant, riant*.

c) La rime *empérière* qui consistait à terminer un vers par trois rimes :

Ex. :—Qu'es-tu donc immonde, monde, onde ?

d) La rime *bâtelée*, qui rimait tout à la fois avec la fin d'un vers, et le repos du vers suivant :

Ex. :—Quand Neptune, puissant dieu de la mer,  
Cessa d'armer—caracques et galées,  
Les Gallicans bien le durent aimer  
Et réclamer ses grands ondes salées.

L'on énumérait encore la rime *brisée* — *rétrograde* — *sénée* — *équivoque*. Mais depuis longtemps le bon goût et la raison ont fait justice de ces puérités.

2. Les **rimés modernes** se considèrent à un double point de vue : — selon leur nature, selon leur terminaison.

A. Selon leur nature, elles sont dites **suffisantes** ou **riches**.

a) La rime *suffisante* — que d'aucuns appellent aussi rime *pauvre* — est celle où la même consonne ne sert point d'appui. Ex. : *Efface, trace ; matin, lapin ; promesse, tendresse ; prendre, tendre*.

On voit que *f* correspond à *t* : *t = p* ; — *m = r* ; — *r = t* : donc la consonne d'appui manque. Néanmoins, notre langue présente de nombreux et superbes vers avec ce genre de rimes.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, au lieu de *consonne d'appui*, on disait *lettre d'appui* ; ce terme est plus exact : souvent, en effet, l'appui vient d'une voyelle. Ex. : *néant = géant ; cierge = vierge* ; — ou même d'une diphtongue : *Louis = éblouis*.

Il y a même des rimes qui résultent d'une consonne et d'une diphtongue : Ex. : *moutons = gloutons*.

Mais de telles rimes sont non seulement suffisantes, mais encore riches.

b) La rime *riche* est celle qui est exactement articulée et identique pour le son.

Ex. :—Seigneur, de vos bontés il faut que je l'*obtienne* ;  
Elle a trop de vertus pour n'être pas *chrétienne*...  
Les bontés de mon Dieu sont bien plus à *chérir* ;  
Il m'ôte des périls que j'aurais pu *courir* ;  
Et sans me laisser lieu de tourner en *arrière*,  
Sa faveur me couronne entrant dans la *carrière*.

(Polyeucte.)

Ainsi donc, *l'identité du son* porte avant tout sur la voyelle ou la diphtongue qui sonne : voyelle longue sonnante avec voyelle longue, brève avec la brève.

La rime est riche, si à l'identité du son on allie *la dissemblance des lettres*.

Ex. :—Il est dans tout autre art des degrés différents ;  
On peut avec honneur remplir les seconds rangs.

(Boil. Art p. IV.)

Je vous les envoyai tous deux en même temps ;  
Et le combat finit, faute de combattants.

(Corn. Cid, IV. 3.)

Il y a là ce qu'on appelle l'agrément de la *surprise* : l'on aime à constater les deux formes, l'une pour l'oreille : le son ; l'autre pour l'œil : l'orthographe.

Ainsi la rime est riche encore, si l'on associe à l'identité du son la *diversité complète des mots* qui riment : elle devient neuve et rare.

Ex.: *Cercle* = *couvercle*; *récolte* = *révolte*; *noble*, = *vignoble*; *borne* = *morne*; *onze* = *bronze*; *cellule* = *pullule*; *brève* — *grève*.

Il est évident que l'on rencontre des rimes *misérables* chez des rimeurs qui se contentent de mots faciles que l'on devine d'avance: *père* = *mère*; *bonheur* = *malheur*; *flots* = *matelots*; *campagne* = *montagne*... — A moins de se voir rajeunies par des images fraîches ou relevées par des idées puissantes, ces rimes excluent le plaisir de la surprise.

V. Hugo, le roi et même l'empereur des rimeurs, a poussé sa verve jusqu'à l'extravagance la plus stupide sur le choix des rimes neuves: c'est l'artifice d'un lion pour vêtir la peau d'un âne!

B. — Selon leur terminaison ou sonorité, les rimes sont *masculines* ou *féminines*.

Jadis l'*e* muet s'appelait l'*e* féminin: d'où le nom de la rime terminée par un *e* muet, quel que soit le genre du mot (*sublime* = *crime*). (1)

Concluons, avec M. Brunetière, que ni les belles rimes ne suffisent à faire de beaux vers; ni, inversement, de beaux vers ne sont pas moins beaux pour se présenter avec des rimes suffisantes.

## II. — GENRES SECONDAIRES DE POÉSIE.

1. Si le poète songe à traiter un produit de l'esprit, une vérité spéculative, dans le dessein d'*instruire* — et non point de récréer — il peut choisir:

a) "un ensemble de vérités, formant un corps de doctrine"; — b) ou "une vérité prise séparément": — au premier cas, c'est le *poème didactique*; au second, c'est l'*épître*, la *satire*.

### I. — Le Poème didactique.

2. DÉFINITION. — Le poème didactique est l'exposé d'un ensemble de vérités, formant un corps de doctrine, orné de tous les charmes et de tous les attraits de la poésie.

3. LE FOND. — Le fond de vérités peut être emprunté: à la *religion*, — aux *sciences*, — aux *arts*.

Si la matière qu'il emprunte est "intéressante par elle-même", c'est-à-dire assez solide, utile, parfaite pour impressionner fortement le lecteur, il ne reste au poète qu'à la traiter sous son plus beau jour, de façon à agir tout ensemble sur l'esprit, sur l'imagination, sur la sensibilité.

Si la matière est "dépourvue d'intérêt et de curiosité", c'est-à-dire réfractaire au plaisir et au goût des lecteurs, le poète devra s'étudier à l'embellir, à l'aide de descriptions, d'images, de tableaux, d'épisodes mêmes, de réflexions morales, pour la rendre apte à impressionner l'imagination et le cœur.

(1) Voir le P. DELAPORTE, S.J. *De la rime française*.

4. LA FORME. — Elle est de deux sortes — ici, comme dans toute œuvre : intérieure et extérieure.

a) La forme *intérieure*, c'est le **plan**. Le but du poète didactique est d'instruire : il vise un enseignement utile et pratique.

- Or, la condition de ce résultat, c'est la *clarté* : donc il lui faut un plan avec l'unité dans l'ensemble, avec l'ordonnance graduée, avec les proportions convenables.

Comme le moyen d'instruire, c'est de plaire, le plan sera le moins apparent, le moins aride possible : il sera donc *fleuri, aisé, naturel*.

En somme, netteté et précision des préceptes, logique des preuves et du raisonnement, enchaînement des parties et des développements : le tout, sans hors-d'œuvre, sans longueurs, sans rien de superflu, de plaqué, de postiche.

b) La forme *extérieure*, c'est le **style**. Dans un poème didactique, il faut tout faire valoir par la manière de s'exprimer, par la couleur du langage, par les ornements qui drapent le fond : on est sûr de plaire.

Donc : recours aux images fraîches, neuves, personnelles ; tableaux débordant de lumière, de grâce, de coloris ; mouvements animés, tours vifs et variés, métaphores fortes, fines, hardies, épithètes riches et nombreuses, expressions choisies ; vers soignés, expressifs, pittoresques ; harmonie séduisante ; et pour tout résumer en un mot : *le style sera une vraie peinture*.

#### 5. IV. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Nous pensons que — en ce qui concerne les **Genres secondaires** — il y aura plaisir et profit à énumérer le nom des auteurs qui ont cultivé le sujet étudié dans la REVUE. — Plus tard, s'il plaît à Dieu, leurs œuvres pourront servir de thème à des études plus complètes et plus approfondies. Ceci est une nomenclature ou une esquisse.

##### I. — Chez les Grecs.

HÉSIODE (800 av. J.-C.) qui a écrit :

A. **La Théogonie** : fragment sur la généalogie des Dieux et sur leurs combats. (1022 vers.)

B. **Les Travaux et les jours** : ensemble de préceptes sur l'économie rurale, divisé en quatre parties : 1. Exhortation morale au travail, mêlée de sentences diverses ; 2. Traité d'agriculture, suivi de conseils sur la navigation ; 3. Un corps de préceptes à demi religieux ; 4. Un calendrier sur les jours heureux et malheureux.

##### II. — Chez les Romains.

1) LUCRÈCE (98-54), auteur du *De natura rerum* : " De la nature des choses ", en six livres ou chants.

Ce poème expose " le système physique et moral d'Epicure. " Il enseigne que le plaisir est la seule fin de l'homme : c'est du matérialisme et de l'immoralité.

Le style est d'une inspiration poétique réelle, bien que d'une énergie souvent barbare. (Voir MOUCHARD et BLANCHET : *Les auteurs latins du Baccalauréat*.)

## 2) VIRGILE (70-19).

(Œuvre didactique : *Les Géorgiques* en 4 chants : le labourage, les arbres, les troupeaux, les abeilles. Chaque chant se termine par un épisode.)

Pour le talent et le style, c'est le modèle du genre didactique : agréables descriptions, langue noble, élégante, harmonieuse, versification facile et riche, intéressants épisodes. (Voir MOUCHARD et BLANCHET.)

## 3) HORACE (65-8 av. J. C.).

**Art poétique** : considérations sur l'art d'écrire, sur le genre dramatique (tragédie et comédie.)

Ce n'est pas un traité complet, mais une suite assez peu méthodique de réflexions où l'on observe une raison saine et ferme, un ton enjoué, parfois mordant, une grande variété et vivacité de tour, un style clair, simple, précis. (Voir MOUCHARD.....)

## 4) OVIDE (43-16).

a. **Les Métamorphoses**, en quinze livres ; Poème où il expose, en vers très élégants, une grande partie de l'ancienne mythologie.

b. **Les Fastes**, en six livres ; Poème sur les fêtes religieuses et civiles des Romains, récit entremêlé d'intéressantes narrations. Ni patriotisme, ni chasteté dans ce recueil d'infamies attribuées aux Dieux.

## III. — Chez les Français.

## 1) VAUQUELIN de la FRESNAYE (1536-1606.).

**Art poétique**, précieux pour l'histoire littéraire du temps ; l'auteur y montre beaucoup de jugement dans les préceptes qu'il trace, et y a frayé la voie à Boileau,

## 2) BOILEAU (1636-1711.).

**Art poétique**, en quatre chants, recueil de préceptes littéraires et moraux. Ce poème est défectueux pour le fond : il n'est question que de la langue, point de l'invention ; l'auteur s'y montre injuste envers les "mystères" du moyen âge, le merveilleux chrétien, Villon, Marot, Molière, et il oublie La Fontaine et Quinault.

Le style est sans imagination, sans enthousiasme, sans feu : c'est une œuvre de bon sens, de justes proportions, un poème de valeur moyenne. (Voir le P. DELAPORTE, s. j. : *L'Art poétique de Boileau*, 3 vol. in-8o, Paris, Retax : 12 francs.)

## 3) LOUIS RACINE (1692-1763) a écrit deux poèmes :

a) **La Religion** : en six chants ; — b) **La Grace** : en quatre chants.

Ces deux poèmes ne sont pas sans valeur ; mais le défaut d'imagination, de tours variés, d'épisodes qui eussent été pourtant si faciles à trouver, les a fait reléguer dans le grenier ou la poussière des rayons d'en haut.

(4) ROSSET (1708-88) a laissé un poème sur *l'Agriculture*, en neuf chants : les champs, les vignes, les bois, les prairies, les troupeaux, la basse-cour, les plantes et le jardin, les étangs, les viviers. Œuvre froide et monotone, mais versification assez pure. Voici le portrait qu'il trace du coq :

Une crête de pourpre orne son front royal ;  
 Son œil noir lance au loin des étincelles ;  
 Un plumage éclatant peint son corps et ses ailes,  
 Dore son cou superbe et flotte en longs cheveux ;  
 De sanglants éperons ornent ses pieds nerveux ;  
 Sa queue en se jouant du dos jusqu'à la crête,  
 S'avance, se recourbe en ombrageant sa tête.

(5) DELILLE (1738-1813) a rimé sans âme, sans intérêt, sans vie, quatre poèmes démodés et moisis : **La Piété**, les **Jardins**, **l'Imagination**, **l'Homme des champs**.

6) BERCHOUX (1765-1839) a publié deux œuvres : **La Gastronomie** et **La Danse**. — Il a répandu dans ses vers tout le charme d'un esprit doux et aimable.

#### IV. — Chez les Anglais.

(1) YOUNG (1682-1765) a écrit **Les Nuits** ou considérations sur l'instabilité des choses humaines, sur la corruption de l'homme, sur l'immortalité. Cet ouvrage révèle une imagination forte, hardie, féconde ; il renferme des sentiments profonds, des pensées énergiques : son auteur a un goût prononcé pour les sujets sombres et lugubres. Le style est riche, outré parfois, trop allégorique et ennuyeux ; on y rencontre force déclamations contre le Pape.

2) POPE (1688-1744) a publié : — a) **Essai sur l'homme**, son chef-d'œuvre et le fondement de son renom : style rapide, vigoureux, noble, facile, varié ; mais des répétitions, de diffuses descriptions, des principes favorables à l'irréligion.

b) **Essai sur la critique**, où l'on remarque un style énergique et coulant ; mais où le plan manque d'ordre, de logique, où l'imagination paraît déréglée.



# PARTIE PRATIQUE.

No. I.

## NOTIONS FONDAMENTALES

*pour servir: — à l'étude des auteurs, — à la correction des devoirs, — à l'art de la composition, — et à l'enseignement littéraire.*

### A. — RICHESSE DU VOCABULAIRE.

(Suite)

#### V. — Etude des bons écrivains: lecture expliquée.

1. C'est un fait d'expérience: les élèves qui ont lu et qui lisent souvent se distinguent entre tous par des notes caractéristiques très avantageuses:

a) abondance de mots; — b) facilité d'élocution; — c) vivacité d'imagination; — d) profusion d'allusions et de souvenirs, qui joue souvent l'originalité.

Mais *le plus* n'est pas forcément *le mieux*: il s'en faut. Dévorer des pages et des volumes est peu; c'est indigeste et glouton; s'assimiler est l'essentiel, le sain, l'utile, en vue de renforcer l'esprit, le jugement, le goût, toutes les facultés à la fois.

Pour les talents de moyenne force qui vont au pas, il y a lieu de conseiller peu de lectures et bien; pour ceux qui trottent ou galopent, il convient de laisser flotter les rênes, pourvu toutefois qu'ils lisent *bien* en lisant beaucoup.

Nous avons — en 1901 p. 5. 37... — exprimé des conseils sur les **auteurs** qu'il importe de lire, la **manière** de se les assimiler: il est inutile d'insister.

Ce que nous offrons aux lecteurs, cette année, les textes de Chateaubriand et de Racine, commentés dans les moindres détails, indiqueront comment on acquiert peu à peu le sentiment et le goût de la lecture des bons auteurs: les poètes concourent surtout à étendre le vocabulaire et à enrichir la mémoire de mots: *dérivés, composés, synonymes*.

L'étude des **fables** de La Fontaine, à notre humble sentiment, sert peu ou point du tout, si elle ne conduit pas à l'étude des mots de la langue: c'est justement ce que l'enseignement, dans les basses classes, omet



par routine et par une sorte de tradition déplorable. Le beau profit vraiment qu'un élève récite à la hâte *Le Loup et l'Agneau* ou *Le Chêne et le Roseau*! C'est un utile exercice de mémoire: on le concède sans peine... Mais l'avantage pratique est incomplet, sans l'étude des mots, sans la nomenclature élémentaire, moyenne de leurs dérivés et de leurs composés.

Ajoutons, enfin, que dans toutes les classes, deux ou trois fois la semaine, il y aurait profit pour les élèves à entendre lire des textes, des passages choisis des bons auteurs: le professeur aura soin de faire, en présence de la classe, l'analyse des tours, des locutions, des termes, le groupement des idées, de leur liaison, de leur développement logique: c'est une leçon qui produit un résultat double: apprendre à lire et analyser les morceaux des grands maîtres.

## VI. — Leçons de mémoire intellectuelle.

Pour se garantir un "riche vocabulaire", c'est encore une excellente pratique de confier à sa mémoire certains extraits bien choisis des classiques et des modernes.

Qu'est-ce qu'une leçon? — Prenons pour exemple: *Le chrétien mourant*, page 8 de notre REVUE.

Une leçon, c'est un texte expliqué en classe. Idées, succession des pensées par phrases, mots, formes de l'idée, nuances du sentiment, tours et difficultés de grammaire, tout l'intérêt du texte a été examiné, défini. On pouvait s'en tenir là: oui, et passer à un autre exercice. Cela est insuffisant: il faut mieux.

L'on dit aux élèves: — "Ce texte, expliqué dans l'ensemble et les détails, vous avez profité à ne point l'oublier, pas plus que le commentaire qui en a été fait. Vous allez donc l'apprendre, et vous le récitez... demain. Apprendre une leçon, ce texte même, ne consistera pas à en dire les mots, mais à revoir, à repasser les idées, cachées sous ces mots qui les expriment, autour desquelles idées se groupent des réflexions. Les mots, vous les avez compris; ces idées, vous les avez atteintes; ces réflexions, vous les avez faites ou écoutées, et saisies. En apprenant ce morceau, vous mettez en réserve un approvisionnement de pensées, — et aussi de termes et de tours — qu'il dépend de vous, de votre labeur personnel, de garder vivantes, fécondes, prêtes à germer, à croître, à pousser des racines et des rejetons."

Et qu'est-ce que la récitation des leçons? — "La vérification du travail, fait en étude, c'est-à-dire de l'attention ou de l'inapplication de l'élève; elle sert à obliger de mieux comprendre le texte, puisqu'elle oblige à en rendre les intentions, le mouvement, le caractère, par la diction même; elle sert enfin à en garder le souvenir plus stable, puisque un mot, que l'on se rappelle en le comprenant, peut faire revenir à l'esprit un mot qu'on avait oublié, et que la réflexion retrouve."

Que si, parfois, les leçons de mémoire produisent peu de fruits, la cause ne viendrait-elle point de quelque négligence des maîtres à expli-

quer, des élèves à chercher le sens précis des termes et des expressions, de l'association et de l'ordre des idées et des sentiments ?

Et si l'on veut en "venir au fait" : si les élèves, depuis janvier 1904, ont confié à leur mémoire les morceaux en prose et en vers que nous avons expliqués — et s'ils continuent à le faire dans la suite, — qui oserait méconnaître les résultats obtenus et à obtenir, en ce qui concerne le vocabulaire et l'aisance d'écrire?...

#### VII. — La description d'après nature: observation directe.

Plus pénible sans doute, mais plus efficace aussi, sera le travail de la plume: ici les progrès sont assurés, en ce qui concerne la "richesse du vocabulaire".

Il s'agit surtout de *copier la nature*, de la décrire telle qu'on la voit, telle qu'on l'observe avec réflexion et curiosité.

Choisissez un thème banal, ordinaire — objet, personne, acte... — et traduisez le spectacle, non à peu près et de surface, mais scrupuleusement et à fond. L'idée vous est imposée: trouvez les mots qui la rendent.

Vous hésitez d'abord, et toutes vos facultés paraîtront liées de paralysie. Ne vous découragez point: on n'exécute pas un morceau de Chopin ou de Gounod, à la première leçon au piano.

Prenez: une rue, une cour de récréation, une photographie, un tableau de sainte Cécile, une soirée amicale, un repas de famille, un tour de chars, une cérémonie religieuse, une personne de marque... Regardez bien autour de vous; examinez vos impressions, vos sentiments; observez encore, étudiez les particularités... — exprimez le tout avec des mots à vous, sans ordre ni enchaînement encore; évitez les termes tout faits; faites-en vous même de neufs, qui soient bien à vous. Puis, vous poursuivez jusqu'au bout, sauf à reprendre plus tard, le lendemain, cet essai et à le perfectionner par des retouches et par une transcription totale de la composition.

Les exemples abondent dans la REVUE: on peut voir le récit de l'*incendie d'Ottawa*, p. 121.

Contraindre à regarder — et que de choses voient les enfants! — contraindre à se regarder soi-même, et, pour rendre ce que l'on aura vu, s'astreindre à trouver les mots qui l'expriment, tout est là: c'est le point de départ d'un vrai style naturel, original, personnel.

#### VIII. — La traduction.

Excellent exercice par écrit, qu'il s'agisse de traduire du latin ou de l'anglais en français — ou de mettre des vers en prose.

Nous en avons traité en 1901, p. 114... L'on peut voir la *Prière d'Esther*, mise en prose: 1902. p. 25.

### IX. — Le langage théorique des auteurs de classe.

Voici le dernier procédé, concernant la richesse du vocabulaire. Il convient de l'indiquer en peu de mots.

L'étude de la **grammaire française** enseigne une série considérable de mots, dont il faut garder le sens. Que de tours de phrase dans l'énoncé des règles de la grammaire!

L'étude du **dictionnaire** — il suffit de s'en référer à la page 7 et 8 de notre REVUE 1904 — apprend un nombre respectable de mots inconnus du vulgaire.

Il est évident que l'étude de la **littérature**, des **sciences**, de l'**histoire**, de la **philosophie** étend le champ du vocabulaire et recule l'horizon borné des connaissances élémentaires des élèves. A vrai dire, les manuels offrent cet avantage de permettre l'usage d'un grand nombre de mots précis dans leur sens, lumineux dans leur définition, usuel dans leur application.

Il reste vrai, toutefois, que la branche qui porte le plus de fruits, c'est la **philosophie**: sans elle, le style reste novice, jeune, avec quelque chose d'enfantin qui trahit l'absence de profondeur et de maturité. Les Maîtres et les Maîtresses ne sauraient s'en désintéresser en ce qui regarde la formation intellectuelle des élèves des hautes classes: là, là seulement se rencontrent, — en psychologie, en logique, en morale, en métaphysique — les idées et les mots justes, suggestifs, abondants.

Faute de s'être familiarisés avec cette terminologie philosophique, beaucoup d'écrivains contemporains ont un style terne, plat, sans élévation ni envergure.



## EXPLICATION D'AUTEURS.

A. CHATEAUBRIAND.

## I. — Au milieu de l'Atlantique.

Le vaisseau sur lequel nous passions en Amérique s'étant élevé au-dessus du gisement des terres, bientôt l'espace ne fut plus tendu que du double azur de la mer et du ciel, comme une toile préparée pour recevoir les futures créations de quelque grand peintre. La couleur des eaux devint semblable à celle du verre liquide. Une grosse houle venait du couchant, bien que le vent soufflât de l'est; d'énormes ondulations s'étendaient du nord au midi, et ouvraient dans leurs vallées de longues échappées de vue sur les déserts de l'Océan. Ces mobiles paysages changeaient d'aspect à toute minute: tantôt une multitude de tertres verdoyants représentaient des sillons de tombeaux dans une mer immense; tantôt des lames, en faisant moutonner leurs cimes, imitaient des troupeaux blancs répandus sur les bruyères. Souvent l'espace semblait borné, faute de point de comparaison; mais si une vague venait à se lever, un flot à se courber comme une côte lointaine, un escadron de chiens de mer à passer à l'horizon, l'espace s'ouvrait subitement devant nous. On avait surtout l'idée de l'étendue lorsqu'une brume légère rampait à la surface de la mer, et semblait accroître l'immensité même. Oh! qu'alors les aspects de l'Océan sont grands et tristes! Dans quelles rêveries ils nous plongent, soit que l'imagination s'enfonce sur les mers du Nord au milieu des frimas et des tempêtes, soit qu'elle aborde sur les mers du Midi à des îles de repos et de bonheur!

Il nous arrivait souvent de nous lever au milieu de la nuit et d'aller nous asseoir sur le pont, où nous ne trouvions que l'officier de quart et quelques matelots qui fumaient leur pipe en silence. Pour tout bruit, on entendait le froissement de la proue sur les flots, tandis que les étincelles de feu couraient avec une blanche écume le long des flancs du navire. Dieu des chrétiens! c'est surtout dans les eaux de l'abîme et dans les profondeurs des cieus que tu as gravé bien fortement les traits de ta toute-puissance! Des millions d'étoiles rayonnant dans le sombre azur du dôme céleste, la lune au milieu du firmament, une mer sans rivages, l'infini dans le ciel et sur les flots! Jamais tu ne m'as plus troublé de ta grandeur que dans ces nuits où, suspendu entre les astres et l'Océan, j'avais l'immensité sur ma tête et l'immensité sous mes pieds.

x. n.—Après la dispersion du régiment de Navarre, Chateaubriand crut le moment venu de donner suite à ses rêves de nouveautés poétiques et romanesques. Il avait conçu l'idée d'une *Epopée de l'homme de la nature*, dont le sujet serait pris de l'histoire d'une peuplade ignorée. En même temps, il ambitionnait la gloire du voyageur qui se lance à la découverte de contrées inconnues. L'Amérique du Nord, avec ses tribus sauvages et ses régions inexplorées, l'attira.

Les deux morceaux que nous publions et que nous allons expliquer sont deux tableaux de l'immense galerie que l'auteur a présentée au public, au retour de cette pittoresque pérégrination.

### I. — Les Pensées.

Cet extrait forme comme deux photographies prises à deux moments différents: a) le jour; b) la nuit. —

**Début:** L'auteur nous transporte au milieu de l'Océan, lieu de la scène.

<b>Milieu</b>	A. Le jour.	1. Mer au premier plan.	{	1. Couleur: "verdâtre."
		2. Espace au sec. plan.		2. Etat: "agitée."
			{	3. Aspect: "changeant."
				1. borné
			{	2. Ouvert.
				En partie { vague flois chiens Dans son étendue.
		<i>Conclusion.</i>		
<b>Milieu</b>	B. La nuit.	1. La mer.	{	1. Sur le navire: officiers, matelots...
				2. Autour du navire: étincelles.
		2. Le ciel.	{	1. Lune.
				2. Etoiles.
		<i>Conclusion.</i>		

**Fin:** Double conclusion ou impressions produites par ces tableaux.

### II. — Le style.

§ I. — La première phrase forme l'entrée en matière. Elle prépare déjà l'impression qui se dégagera du tableau. Comme la scène se présente grandiose: "espace immense tendu..."

L'auteur eût pu terminer après "terres", en mettant "s'était élevé": d'autant mieux que la suite du texte: "bientôt..." amène fort bien le premier tableau et l'inaugure. — Pour mieux saisir l'art de l'écrivain, il suffit de dépouiller l'idée de son vêtement poétique; et l'on aurait ceci: "éloigné de la terre, on ne voyait plus que la mer et le ciel". Cette remarque se peut appliquer à tout le morceau.

"nous passions", imparfait de description; — "gisement des terres" terme de marine. La surface liquide étant arrondie, le vaisseau semble monter, en s'éloignant du rivage, lequel paraît situé plus bas, dans un "gisement". Ce dernier mot indique donc "la situation d'une côte, relevée par les calculs nautiques."

"des terres" ou des côtes qu'il vient de quitter; — "de la terre" semblerait désigner le globe terrestre.

"l'espace ne fut plus tendu": tendu, p. ext., déployé; — "double azur" bien inventé; azur = couleur d'un bleu clair: la mer, perçue de loin, présente à l'œil des nuances bleuâtres.

"comme une toile... etc.": superbe comparaison, qui ajoute un éclat tout nouveau à ce panorama; — "futures créations... grand peintre": termes choisis, justes, expressifs: une telle toile réclame un génie "créateur".

**La deuxième phrase.** — Ici commence la description des différents éléments du premier tableau : “ le verre liquide ” a une couleur verdâtre. Cette façon de faire saillir la couleur des objets frappe les sens et l'imagination. — Vous lirez souvent aujourd'hui des expressions analogues : — “ d'un violet de robe d'évêque ” ; — “ d'un gris de tourterelle ” ; — “ d'un brun de souris ” ou “ couleur gris de souris . . . ”

**La troisième phrase.** — Quelle liaison entre les idées et les mots ! L'ensemble est un tableau : les parties en sont les éléments, les objets que l'auteur décrit. Il y a peut-être un peu de recherche ; on sent la préoccupation, l'effet de vouloir énumérer et opposer les quatre points cardinaux.

“ grosse ”, énorme, forte, volumineuse ; — “ houle ” forte ondulation de la mer agitée ; — “ couchant ” l'horizon où se couche le soleil ; *au fig.* : déclin : “ Au midi de mes années, je touchais à mon couchant ” (J. B. ROUSSEAU) ; — “ bien que ” marque l'opposition, dans une propos. concessive qui veut le subj. : toujours : “ quoique, encore que. ”

“ ondulations ”, mouvements sinueux ; “ s'étendaient ” montre bien la formation, le déploiement des vagues ; “ du nord au midi ” n'indique pas leur direction, mais leur étendue en longueur.

“ ouvrir des échappées de vue ” enlever l'obstacle qui intercepte le coup d'œil ; — “ vallées ” *au fig.* : leur creux : bien trouvé ; il en est de même des “ déserts de l'Océan ” : expression hardie et neuve.

**La quatrième phrase :** générale, elle annonce les deux membres suivants : — “ paysages ”, sites pittoresques ; — “ changeaient d'aspect ”, l'auteur peint par l'effet, le mouvement, la vie.

“ tantôt . . . tertres verdoyants . . . ” quel procédé ingénieux, personnel : tout parle à l'imagination, à la vue, grâce à ces métaphores qui surprennent et plaisent. Changez-les : l'impression cesse.

“ sillons de tombeaux ” des rangées : c'est hardi et audacieux.

“ lames ” vague qui se déploie en nappe plus ou moins étendue ; — “ faisant moutonner ” en se couvrant d'écume, les vagues rappellent des moutons blancs.

**La cinquième phrase.** — Observateur scrupuleux, Chateaubriand est aussi penseur et philosophe.

“ venait à se lever ” : venait est explétif, concourt à l'harmonie ; — “ se courber ” décrire une ligne courbe ; *s'élever* est moins significatif et aussi “ *s'abaisser* ”. Bossuet a écrit de même, avant Chateaubriand : “ Elle voyait les vagues se courber sous elle ” *Or. f. de Henr. d'Angl.* ; — “ comme une côte lointaine ” comparaison forcée ; — “ un escadron ” est parfait, au lieu de *troupe*.

“ l'espace s'ouvrait ”, il était comme fermé, inaccessible à la vue ; maintenant il se montre, se déroule, s'ouvre.

“ on avait surtout ” : la liaison consiste dans la gradation, laquelle achève de peindre, ici, l'immensité ; — “ une brume légère ” était si bas qu'elle “ rampait ”, frôlant, rasant l'eau ; — “ semble accroître ” la brume nous plonge dans la vague, l'indécis, l'indéfini.

La sixième phrase. — “Qu’alors” : que, adv. exclam. : combien — “dans quelles rêveries” : devant ce spectacle ” grandiose et triste ” une imagination ardente et vive ne pouvait rester calme et inactive. Aussi, elle s’échappe en hypothèses lointaines et “s’enfonce au milieu des frimas du Nord ou aborde aux îles enchanteresses du Midi”.

§ II. — La septième phrase. — Seconde photographie : la nuit.

“sur le pont”, plancher établi dans la longueur du navire pour couvrir la cale ou former des étages.

“officier de quart”, qui veille sur la marche du navire ; jadis il était en fonction durant *six heures*, soit le “quart” d’un jour ; l’expression est usitée encore.

“fumaient la pipe” c’est-à-dire le tabac contenu dans une pipe ; — “en silence” est pris sur le vif et l’expérience.

La huitième phrase. — “froissement” *par ext.* : bruit sec qui résulte de l’action de froisser : le mot est exact et charmant ; — “proue”, partie d’avant ; *poupe*, partie d’arrière.

“les étincelles” : on sait que la mer est phosphorescente : de là ces étincelles qui semblent jaillir la nuit, quand les flots sont sillonnés par un bâtiment ; — “couraient”, produites par le frottement des parois du navire, elles l’accompagnent donc et courent avec lui ; — “avec une blanche écume” : c’est tout ce qui paraît encore le soir. Les couleurs d’azur et de vert ont disparu ; la faible lumière du vaisseau ne pénètre que le tissu transparent et floconneux de l’écume : “blanche” est bien placé avant “écume”.

La neuvième phrase. — L’exclamation “Dieu des chrétiens !” est provoquée par ce qui va suivre : l’aspect de l’immensité de l’océan et du firmament. Au lieu de “mon Dieu !” il oppose son exclamation à la négation de Dieu par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle : le *Génie du christianisme* est une œuvre apologétique.

“dans les eaux de l’abîme” = mer ; profondeur insondable : le mot est bien trouvé pour montrer la “toute-puissance !”

“grave les traits”, image qui fortifie le sens de manifester d’une manière visible et durable ; les “traits” sont les lignes, les marques distinctives auxquelles on reconnaît quelqu’un ou quelque chose.

On pourrait rapprocher ce passage de “*Hymne à la nuit*” de Lamartine.

La dixième phrase. — “Des millions” d’innombrables : c’est une hyperbole, car on n’en distingue, à l’œil nu, que cinq mille environ : — voilà ce qui manifeste la “toute-puissance de Dieu” ; — “rayonnant” lancer des rayons lumineux, tandis que *briller* est répandre une lumière vive.

“sombre azur, etc., etc.” Chateaubriand rassemble, en artiste, tous les traits pour former un tableau grandiose : c’est le vernis d’un maître.

Ebloui devant ce spectacle, perdu entre ces deux infinis, "le ciel... les eaux", suspendu entre ces deux immensités, il ne reste au poète qu'à pousser une sublime exclamation sur sa petitesse et son néant, et à jeter à Dieu cette apostrophe: "jamais tu ne m'as plus troublé de ta grandeur!" Quelle poésie, quelle minutieuse observation, quelle ravissante harmonie de langage: et aussi quel profit dans l'analyse de tels chefs-d'œuvre.

---

## II. — La Prière du soir à bord d'un vaisseau.

Un soir (il faisait un profond calme), nous nous trouvions dans ces belles mers qui baignent les rivages de la Virginie. Toutes les voiles étaient pliées. J'étais occupé sur le pont, lorsque j'entendis la cloche qui appelait l'équipage à la prière: je me hâtai d'aller mêler mes vœux à ceux de mes compagnons de voyage. Les officiers étaient sur le château de poupe avec les passagers; l'aumônier, un livre à la main, se tenait un peu en avant d'eux; les matelots étaient répandus pêle-mêle sur le tillac: nous étions tous debout, le visage tourné vers la proue du vaisseau, qui regardait l'occident.

Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancements de la poupe, qu'il changeait à chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans l'orient, où la lune montait avec lenteur. Le reste du ciel était pur. Vers le nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe, brillante des couleurs du prisme, s'élevait de la mer comme un pilier de cristal supportant la voûte du ciel.

Il eût été bien à plaindre, celui qui, dans ce spectacle, n'eût point reconnu la beauté de Dieu. Des larmes coulèrent malgré moi de mes paupières, lorsque mes compagnons, ôtant leurs chapeaux goudronnés, vinrent entonner d'une voix rauque leur cantique à Notre-Dame-de-Bon-Secours, patronne des mariners. Qu'elle était touchante, la prière de ces hommes qui, sur une planche fragile, au milieu de l'Océan, contemplaient le soleil couchant sur les flots! Comme elle allait à l'âme, cette invocation du pauvre matelot à la Mère de Douleur! La conscience de notre petitesse à la vue de l'infini, nos chants s'étendant au loin sur les vagues, la nuit s'approchant avec ses embûches, la merveille de notre vaisseau au milieu de tant de merveilles, un équipage religieux saisi d'admiration et de crainte, un prêtre auguste en prières, Dieu penché sur l'abîme, d'une main retenant le soleil aux portes de l'occident, de l'autre élevant la lune dans l'orient, et prêtant, à travers l'immensité, une oreille attentive à la voix de sa créature: voilà ce qu'on ne saurait peindre, et ce que tout le cœur de l'homme suffit à peine pour sentir.



## I. — Idées et Plan.

I. **Titre.** — Il résume déjà tout le morceau : il indique l'acte : *une prière* ; il en détermine le moment : *le soir* ; il précise le lieu : *à bord d'un vaisseau*.

II. — **L'idée dominante** : Beauté infinie de Dieu, saisie et sentie dans ses œuvres, lorsque l'homme est placé seul et comme perdu en face des grandes scènes de la nature : la prière prend alors un caractère auguste et poétique qu'elle n'a nulle part ailleurs.

III. — **Plan** : division en trois parties.

**Début** : Circonstances qui précèdent la prière.  $\left\{ \begin{array}{l} 1. \text{ Un soir.} \\ 2. \text{ Mers de la Virginie.} \\ 3. \text{ Voiles pliées.} \\ 4. \text{ Son de la cloche.} \end{array} \right.$

**Milieu**  $\left\{ \begin{array}{l} \text{I. — Les acteurs (sur le navire)} \left\{ \begin{array}{l} 1. \text{ Officiers.} \\ 2. \text{ Aumônier.} \\ 3. \text{ Matelots.} \end{array} \right. \\ \text{II. — La scène (ciel surtout)} \left\{ \begin{array}{l} 1. \text{ Soleil à l'occident.} \\ 2. \text{ Nuages à l'orient.} \\ 3. \text{ Trombe au nord.} \end{array} \right. \\ \text{III. — L'acte (la prière)} \left\{ \begin{array}{l} 1. \text{ La prière elle-même.} \\ 2. \text{ Son effet impressif.} \end{array} \right. \end{array} \right.$

**Fin** : Conclusion générale.

## II. — Le style.

Chateaubriand, avant d'en venir au récit de *la Prière*, écrit ceci : — "J'ai toujours remarqué que c'est à la vue des grandes scènes de la nature que cet Etre (Dieu) inconnu se manifeste à l'homme." Et il laisse courir sa plume.

§ I. — I. — Cette phrase simple inaugure le récit et le laisse entrevoir d'une manière générale et vague, tout en désignant le lieu du spectacle.

"Un soir" circonstr. de temps et mot de valeur ; — "il faisait..." il faut éviter les parenthèses trop longues ; il convient qu'elles soient rares : Chateaubriand est un modèle à suivre.

"belles mers qui baignent" n'est pas très harmonieux ; "mers" prend ici la signification de belles *eaux* ; — "rivages" espace de terre qui limite une étendue d'eau ; *côte*, partie du rivage que la mer vient battre. Un vaisseau et une rivière ont des *bords* ; un fleuve a des "rives".

"La Virginie", l'un des Etats-Unis, découverte par Cabot en 1498. Elle reçut son nom de Walter Raleigh, qui la nomma ainsi d'après Elisabeth d'Angleterre, la "reine vierge" ; flatterie sangrenue que l'histoire ne saurait accueillir que comme une ironique antiphrase.

2. "Toutes... pliées". On dit aussi: carguer les voiles. — *Loc.*: "mettre toutes voiles dehors": chercher à paraître dans tous ses avantages — "une voile" = un navire.

3. Il s'agit, on le voit, d'une prière officielle, à heure fixe, dans les conditions déterminées par un règlement.

"la cloche appelait", inviter à venir, par un signal; — "équipage" ensemble des employés, du personnel d'un navire.

"je me hâtaï" — "j'entendis": il convient de repasser les règles du passé défini et de l'imparfait; en anglais, ce temps est beaucoup plus fréquent qu'en français qui préfère le passé indéfini d'ordinaire.

\* \* \*

§ II. 4. — **Les circonstances antécédentes.** — Chateaubriand indique les acteurs qui prennent part à la prière: "officiers", "passagers", "aumônier", "matelots"; — dans quelle attitude? "tous debout": suite de propositions juxtaposées qui donnent de la rapidité à l'énumération.

"château de poupe", *par analogie*, construction élevée qui, autrefois, surmontait l'une des extrémités des grands navires; — "le tillac" le plus haut pont d'un vaisseau; — "répandus" *au fig.*: on répand un liquide: donc, placés sans ordre, çà et là; — "qui regarde" tourné vers.

Comme tout est précis, plein, délimité: rien n'est plus propre à frapper l'imagination.

5. **La scène.** — L'auteur la veut rendre imposante; cette solennité que donne à la prière la mer immense et sans limites ne suffit pas. Les splendeurs du ciel se mêlent à celles de la terre: partout où l'équipage porte les regards il n'aperçoit que des merveilles, parmi lesquelles apparaît un incomparable coucher du soleil. — "globe" = la forme sphérique de l'astre.

"prêt à sa plonger dans", c'est-à-dire à disparaître; belle image car "plonger" = s'enfoncer sous l'eau: *au fig.*: plongé dans un profond sommeil; — "entre les cordages" est vu et vécu: c'est pour atteindre l'objet: procédé cher à l'auteur.

"au milieu des espaces sans bornes": Chateaubriand ne veut pas dire que le soleil était au milieu du ciel, mais qu'il était situé juste en face, "car le vaisseau regardait l'occident".

6. "balancements de la poupe, changeait..." mouvement alternatif d'un corps qui s'écarte ou se rapproche de son centre d'équilibre; le soleil, objet principal, quitte ce centre et y revient, au moins en apparence.

7. "jetés sans ordre" ne dépare pas le tableau: c'est un beau désordre, effet de l'art de notre peintre.

"l'orient", à son tour, vient étaler ses merveilles; — "montait avec lenteur": quelle justesse de mot et quelle suggestion de la réalité: l'auteur observe tout et le traduit bien.

8. "Vers le nord... nuit": quelle accumulation de beautés imprévues! Il y a je ne sais quelle magie dans cette seule disposition géométrique du soleil, de la lune, de la trombe: les divers éléments épars s'unissent et semblent se renvoyer mutuellement leur éclat.

"trombe" colonne d'eau conique, enlevée par des tourbillons de vent, et tournant rapidement sur elle-même: elle est d'ordinaire aussi redoutable qu'admirable à voir.

"des couleurs du prisme" que produit le prisme, quand il décompose la lumière blanche: celles mêmes de l'arc-en-ciel.

"s'élevait... comme un pilier de cristal..." belle idée inattendue, peut-être un peu forcée et gigantesque.



§ III. — 9. Chateaubriand pense que ce spectacle porte l'empreinte visible de la beauté de Dieu, et plaint celui qui ne saurait la découvrir. Il y a donc liaison entre ce paragraphe et le précédent, comme entre la cause et l'effet.

"bien", adv. signif. par atténuation de sens = beaucoup; — "à plaindre", prendre en pitié — remarquez le tour de phrase. — Que penser de la valeur objective de l'argument? à savoir: Un beau coucher de soleil en mer: donc Dieu existe. Mais M. Lauson croit-il même en Dieu?... Il est certain que les spectacles de la nature élèvent l'âme vers Dieu, en mer plus qu'ailleurs, et l'on sait que l'âme poétique et sensible de Chateaubriand y inclinait comme naturellement. Quand l'auteur écrivit, il y avait plutôt à raviver la foi qu'à la démontrer. Nul du reste — sinon les grossiers sensualistes, n'échappe à l'action efficace des grands panoramas. — La beauté de Dieu se manifeste dans tous les êtres créés pour qui a l'âme pure et l'y sait chercher. Je souhaite la "candeur" à M. Lauson.

10. Si le spectacle de la nature était déjà si beau, que sera-ce quand s'accomplira l'acte solennel de la prière? L'émotion éclate aussitôt et se révèle par des larmes.

"ôtant leurs chapeaux goudronnés" contre la pluie: l'observateur perçoit les minuties et les relève; — "vinrent" explétif; — "entonner" (en-ton) commencer à chanter, en donnant le ton aux autres; — "voix rauque", âpre, mâle, rude: le volume tient lieu du reste; — "simple cantique" prière d'autant plus touchante qu'elle est sans art, — "marniers", mot rare, indiquant les hommes employés à la manœuvre.

11. L'auteur énumère une série de motifs qui caractérisent la prière: "planche fragile", "au milieu de l'océan", "le soir". — La prière dans le port ne saurait avoir la même solennité. Celle du matin est sereine, comme le jour qui se lève avec ses promesses et ses espérances: celle du soir est triste, pénétrante, comme la nuit qui s'approche avec ses "embûches" et ses mystères.

12. " Comme elle allait à l'âme " : expression ou tour vulgaire qui révèle qu'elle est *touchante*.

13. Quel tableau final ! quel apothéose ! Ces choses-là ne sont presque plus de la littérature : Hugo et ses disciples ont changé cela et massacré toutes ces fleurs !

Remarquez le mouvement surabondant des idées, le crescendo majestueux, les notes mélodiques et harmonieuses, la compression des sentiments qui s'échappent en fusées, les arrêts multiples comme autant de soupirs, l'absence de liaison grammaticale entre les propositions, la suite des exclamations qui se pressent, tout ce concert qui se combine pour éclater en l'honneur de Dieu : voilà l'artiste et le chrétien sincère, n'en déplaise aux libres-penseurs !

Tout commentaire des mots est superflu, après ce tableau achevé si superbement.

---

## II. — ESTHER.

### ACTE I. — Scène II.

ESTHER, ELISE, LE CHOEUR.

*Une Israélite chante derrière le théâtre.*

Ma sœur, quelle voix nous appelle ? 115

#### **Une autre**

J'en reconnais les agréables sons,  
C'est la Reine.

#### **Toutes deux**

Courons, mes sœurs, obéissons.  
La Reine nous appelle ; 120  
Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

#### **Le chœur, entrant.**

La Reine nous appelle  
Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

#### **Elise**

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés  
S'offre à mes yeux en foule et sort de tous côtés !  
Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte !  
Prosperéz, cher espoir d'une nation sainte. 125  
Puisent jusques au ciel vos soupirs innocents  
Monter comme l'ardeur d'un agréable encens !  
Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques.

**Esther**

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques  
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs 130  
De la triste Sion célèbrent les malheurs.

**Une Israélite chante.**

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire ?  
Tout l'univers admirait ta splendeur :  
Tu n'es plus que poussière ; et de cette grandeur  
Il ne nous reste plus que la triste mémoire. 135  
Sion, jusques au ciel élevée autrefois,  
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,  
Puissé-je demeurer sans voix  
Si, dans mes chants, ta douleur retracée,  
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée ! 140

**Le chœur**

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !  
Sacrés monts, fertiles vallées,  
Par cent miracles signalées !  
Du doux pays de nos aïeux  
Serons-nous toujours exilées ? 145

**Une Israélite**

Quand verrai je, ô Sion ! relever tes remparts,  
Et de tes tours les magnifiques faites ?  
Quand verrai-je de toutes parts  
Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes ?

**Le chœur**

O rives du Jourdain !..... etc..... etc..... 150  
" " " "  
" " " "  
" " " "

\*  
\* \*

115. — " Ma sœur ", *fig.*: titre d'affection. | *Par anal.*: Nom donné à des personnes, à des choses qui ont une communauté de situation, de nature: " Nous sommes sœurs d'infortune " MOL. PSYCHÉ I, 1. — **Dér.**: Sœurlette (*famil.*)

" quelle voix ": image: quelle personne. — **Dér.**: Vocal (musique, oraison, cordes, organes...); vocaliser (chanter sans paroles) vocalise; vocation (appel extérieur: celle d'Abraham, des Gentils; intérieur: à la vie plus parfaite; *par anal.*: disposition marquée pour un certain art: vocation de peintre); vociférer: émettre des paroles avec des cris de colère, de menace...

116. — " agréables sons " qui font plaisir à entendre. — **Dér.**: 1. Agréablement; agréer: (*intr.*: être au gré de quelqu'un, agréable; *tr.*:

trouver à sa convenance) ; agrément : (qualité qui rend agréable : action d'agréer quelque chose) ; agrémenter : relever par quelque agrément.

2. Sonner, sonnante, sonore, sonorité ; consonant, consonance ; dissonant ; assonance ; résonner, résonnant, résonnance, résonnement.

121. — Le chœur, avant de paraître, répond à l'appel de la Reine par des paroles musicalement dites, par un bout de dialogue chanté ; cette mélodie qui le précède et l'annonce, et son entrée, ménagée par " plusieurs endroits différents ", font un agréable effet de scène.



122. — " essaim " troupe nombreuse d'abeilles, d'insectes ; ainsi l'adj. " nombreux " est faible, pâle, inutile : c'est une distraction de Racine ; — le mot est pris au *figuré*. — **Dér.** : Essaimage ; essaimer (former un essaim qui s'établit ailleurs).

" une beauté ", *par ext.* : une personne belle. — " innocent " : qui ne fait pas de mal (écrits, ouvrages, jeux, agneaux...) ; qui n'a pas fait de mal (mains criminelles... innocentes) : ici.

123. — " en foule " fait encore bourse et cheville : cette idée est contenue dans le mot " essaim " ; — " sort de tous côtés " est juste et traduit l'arrivée en scène.

**Syn.** : Foule, multitude, presse, cohue, tourbe, concours, affluence.

124. — Vers magnifique. En saluant ainsi le chœur qui se déploie de toutes parts autour d'elle, Elise exprime à merveille l'impression produite sur le spectateur par cette gracieuse entrée.

**Dér. et comp.** : Pudeur, (crainte de ce qui blesse la décence ou la délicatesse) ; pudibond (qui la pousse à l'excès) ; pudicité (respect de la pudeur, de la chasteté) ; pudique (grâce, charmes) ; pudiquement ; — impudeur, impudent, impudence ; impudeur, impudique, impudicité.

125. — C'est encore une leçon, sous forme de souhaits, si naturels et si bien placés, aux jeunes demoiselles de Saint-Cyr.

**Dér.** : Prospère (favorable, heureux, florissant : état, santé, situation, vent : prospérer (devenir prospère) ; prospérité (de l'Etat, de la santé, du contentement) : *Syn.* : bonheur, félicité, béatitude.

126. — " soupirs innocents ", ce dernier mot fait cheville et forme répétition, malgré sa douceur et sa beauté.

**Dér.** : Soupir (respiration profonde et prolongé) ; au fig. : son plaintif ( du vent, de l'orgue) ; soupirail (ouverture basse sur une cave, un souterrain) ; soupirant, (adj. et subst.) ; soupirer.

127. — Vers biblique par l'idée et l'image. — **Dér.** : Encens (résine aromatique : au fig. : louange, hommages, flatterie : " aimer l'encens " ) ; encensement ; encenser ; encenseur ; encensoir.

128. — " regards pacifiques ", qui amènent la paix : de même avec : desseins, vœux, signe, ombres.

**Dér.** : Pacificateur, pacification (d'un pays, d'une famille), pacifier (ramener à la paix ; calmer), pacifiquement.

129. — Allusion au *Psaume* 136. 4 : c'est la parole de ceux qui avaient amené captifs les Israélites à Babylone. Racine emprunte plusieurs versets à ce psaume, si bien approprié aux circonstances.

Cette invitation instante de la Reine justifie le chant du chœur : or la musique s'alliant aux paroles touche et remue plus intimement les âmes : elle en double la portée, dans le malheur. Avez-vous entendu chanter une jeune fille aveugle et mendiante, laquelle s'accompagne du violon ou de l'accordéon ?

132. — Voici du *lyrisme* patriotique et religieux : la mesure change, les rimes se croisent, les vers s'alternent et se répètent. Tout a été dit sur la beauté des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

“Déplorable” qui mérite d'être déplorée. Bossuet a dit de même : “Et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère” *OR. F. D. d'Orl.*; et encore : “Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain.” *R. d'Angl.*

Remarquez l'apostrophe, l'interrogation, les rimes riches.

134. — “poussière” p. ext. : ruine — “réduire en poussière”, détruire, ruiner. — Racine a recours au contraste.

135. — “la triste mémoire” : le triste souvenir. — **Dér.** : Mémorable (exemple, histoire, entrevue) ; mémorial (registre des actes à conserver : objet, signe). — **Comp.** : Commémorer ; immémorial ; rémémorer.

136-140. — Idées empruntées au psaume cité, et à Jérémie. — Ces images superbes de grandeur et d'abaissement, de prospérité et de ruine. Le prophète Isaïe (14. 12...) a également inspiré le poète.

“retracée” dont on rappelle la mémoire.

140-154. — La poésie est à la fois douce, mélancolique, sentimentale dans ces stances : pourquoi ? sans doute, à cause du charme des beaux vers, mis surtout en vertu des mots qui rappellent les réminiscences de la patrie : “rives du Jourdain, champs, monts, vallées ; Sion, remparts, tours magnifiques, fêtes, doux pays de nos aïeux... exil !”

Le vers alexandrin comporte plus de majesté ; les vers plus courts ont plus de vivacité, de douceur, de grâce.

“signalées” signifie en propre : marquées par quelque signe et devenant ainsi remarquables.

( à suivre. )



## CORRECTION DE DEVOIRS.

## I. — MON DÉ.

*(Devoir de pensionnaire.)*

Ne vous est-il pas arrivé, parfois, de considérer minutieusement votre dé? N'avez-vous pas conclu qu'il a une certaine analogie avec le bouclier? cette arme défensive autrefois à l'usage des guerriers, et dont la propriété était de protéger le soldat.

Vous est-il jamais arrivé, mesdemoiselles, de contempler, dans le détail de sa gracieuse architecture, votre dé à coudre?—La question n'obtiendra peut-être pas un "oui" de toutes... il est si naturel d'être presque ingrat pour les objets qui servent d'habitude!—Son bord cannelé, son cône treillissé ou piqué en réseau de mailles, n'ont-ils point évoqué à votre esprit l'idée de bouclier? Bouclier de soldat antique, bouclier de la couturière de tous les temps, combien d'analogies cette méditation me révèle!

En effet, le dé n'est-il pas un instrument protecteur, bienfaiteur qui peut défendre le doigt de l'ouvrière contre les attaques quelquefois cruelles de l'aiguille? Ai-je besoin de dire que c'est l'expérience qui m'a portée à faire cette réflexion? L'autre jour, en brodant (non pas les chaussettes de mon Papa, comme vous auriez pu le croire) ayant oublié de recourir à mon dé, la malicieuse aiguille, comme un dard meurtrier, s'enfonça dans mon doigt et le laissa tout ensanglanté,

Que de lances se brisèrent sur l'armure des rudes guerriers!—Que d'aiguilles, lances mignonnes, meurtrirent les doigts téméraires ou distraits!—Ai-je besoin d'insinuer que cette réflexion est le fruit de l'expérience toujours féconde? C'est que, l'autre jour, en brodant (non pas les chaussettes de mon Papa... je m'en fusse consolée) mais une moire que je rêvais déjà luisante collerette... j'oubliai mon dé : l'aiguille n'oublia point son dard... une grosse goutte de sang jaillit de la piqûre...

Tous deux (le bouclier et le dé) se ressemblent aussi par leur origine qui remonte à une très haute antiquité. — Les Gaulois se servaient de boucliers et ce sont encore eux que l'on cite comme faisant usage de dés à une époque très reculée — mais c'était un sentiment de courtoisie qui les animait. — Ils voulaient garantir la fine main de leurs nobles princesses qui ne dédaignaient pas de confectionner des vêtements pour leurs maris ou leurs fiancés.



Si je prouvais que *dé* et *bouclier* ont une commune provenance, j'aurais noté trois ressemblances : forme, rôle, origine.—Et ce en prose ou en poésie—il ne me souvient plus—mais j'ai lu dans l'histoire que les Gaulois, rudes guerriers autant que polis gentilshommes, revendiquent le premier usage du parfait bouclier et du *dé* à coudre—le *dé* à jouer remonte au siège de Troie.—Courtoise, n'est-il pas vrai, la galanterie du damoiseau et plus tard de l'élégant des tournois—qui passait au doigt de la noble princesse un bouclier en miniature, lorsqu'elle ne dédaignait pas de confectionner elle-même le costume de l'époux ou du fiancé !

Certains textes prouvent qu'on les portait au pouce. —Etrange idée, n'est-ce pas ? Pourrait-on concevoir une telle chose sans sourire, aujourd'hui, en notre époque de régénération physique... j'allais dire *morale* (et soit dit, entre parenthèse, nos ancêtres avaient autant d'esprit que nous !!).

Plusieurs textes ajoutent que le *dé* s'adaptait au pouce.—Etrange idée, n'est-ce pas ? Eh ! de quoi ne sourirait-on pas à notre époque ?—époque de lumière et de progrès ; âge de régénération physique... j'allais dire : "*morale*"... le mot s'est arrêté à temps !—Ils n'ont point vécu au XX<sup>e</sup> siècle nos pères : pauvres ignorants, esprits arriérés !—Porter le *dé* au pouce !—Phalange assez robuste pour percer les rudes uniformes, il est vrai—mais n'importe—porter le *dé* au pouce... allons donc ! Aujourd'hui, si les boucliers servaient encore, je gage qu'ils défendraient les pieds ou les genoux !

J'en dirais certainement plus long à la gloire des *anciens*, si je ne craignais que quelques protestations ne s'élevassent contre moi — et puis (bonne raison !) je m'écarterais de mon sujet.—Revenons-y bien vite !—

Un petit mot à la gloire des *anciens*, rien que cela, enflèvre déjà ma plume... Sur cette thèse, elle en noircirait des pages ! mais, gare... j'entends déjà gronder des mécontentements. Reviens ma plume, reviens à tes moutons.. tu parlais de *dés* et de boucliers.

Je vois donc la couturière qui, fidèle à "l'usage antique et solennel" tenterait de coiffer son pouce de ce petit étui métallique légèrement conique et qu'on appelle *dé* ; elle réussirait peut être, mais sa victoire lui aurait coûté quelque piquûre.

Couturière moderne—noble fille d'ailleurs—ne vas donc pas, fidèle à "l'usage antique et solennel", coiffer ton pouce de l'étui métallique qu'on a plié à protéger le tendre annulaire... trop fins, vois-tu, les tulle que tu couds : l'aiguille irait, d'instinct, à l'ancien doigt et...!

Faire l'éloge de mon *dé* ! voilà la tâche que je me suis imposée, mais j'avouerai qu'elle n'est pas des plus faciles — je me contenterai donc de traiter une des ses qualités — (une qualité en même temps qu'un défaut) — c'est qu'il est d'une importance ! et il le sait bien, allez ! aussi sans lui, que deviendraient les orgueilleuses mondaines ? Ce serait une vraie calamité pour elles, personne ne se hasardant à coudre qu'après avoir mis son doigt en sûreté.

Eaire l'apologie de mon dé, c'est la tâche que je voulais m'imposer, mais j'avoue que je ne la vois pas des plus aisées. Je me bornerai à chanter une de ses qualités —oh! qualité... et aussi défaut, si l'on veut— c'est qu'il est, mon petit dé au son argentin, c'est qu'il est, mon petit élégant, d'une importance!... et il le sait bien, allez!... aussi, ma douce Gilberte, ne t'avise plus de dessiner une fleur ou de denteler une gaze sans mettre de la fête ton gentil et inévitable compagnon!

Et vous, mondaines orgueilleuses, (le mot n'a rien d'amer, il s'agit de parures) il vous les faudrait payer cher les artistes de mode qui ourleraient vos robes avec l'aiguille et sans dé!

J'ai dit qu'il est très important; il est même indispensable puisque la couture est une guerre perpétuelle (un vrai combat civil!) — De même que les sujets d'un roi sans énergie se révolteraient à la première occasion, l'aiguille en ferait de belles si le dé n'était pas là pour l'arrêter.

“ Absent le chat, les souris dansent. ”

Et puis, **important** et **indispensable** sont bien synonymes quand il s'agit du dé. Guerre perpétuelle que la couture, voyez-vous! guerre à l'homme insouciant, à l'enfant espiègle, au vendeur de bon marché. Un vrai combat civil!

Et de même que les sujets d'un roi se révolteraient à la première occasion, l'aiguille en ferait de belles si le dé n'était là pour émousser le dard.

“ Absent le chat, etc.

GILBERTE JULIEN.

## II. — LE PARAPLUIE.

(*Devoir d'élève*)

Quelle merveilleuse **découverte**. que celle du parapluie! Nulle récompense ne sera jamais digne du génie qui inventa ce ciel portatif qui nous protège et des rayons des soleils d'été et des pluies diluviennes; car que les cieus rient, pleurent ou dorment, sous ce manteau l'on est toujours à l'abri.

Merveilleuse entre toutes l'invention du parapluie!... Nulle reconnaissance ne paiera l'ingénieux artisan de ce ciel portatif: désespoir des soleils d'été, égout protecteur des ondées d'automne—que les cieus pleurent on rient, le parapluie reste abri.

Transformer en un bouclier semi-céleste qui peut rivaliser de beauté avec les charmes du firmament d'Italie, un faible fragment de coton, toile ou soie; voilà l'œuvre extraordinaire de cet inventeur sans égal. Pour étoiles, ce ciel en miniature a ses protégés qui brillent toujours, soit par leurs talents, leur force, leur fortune ou par d'autres qualités; aussi surpassent-ils, en éclat, en grandeur, les clous brillants qui retien-

nené l'immense lit de turquoises et de bleus nuages, sur les piliers du monde, et qui ne brillent qu'en compagnie de leur maîtresse, la régente des ténèbres...

Où donc est cet homme renommé, ce génie, ce phénix, qui le premier porta sur sa tête une minime arcade azurée?

Bouclier fragile, reflet des cieux noirs d'orage, gris de frimas, ou bleus d'éther; toile noire, grise ou bleue, quel métier t'a tissé, quelles forges t'ont bardé, quelles mains t'ont ouvert pour la première fois?

Lui du moins, ton auteur, serait la digne étoile de ce ciel qui abrite, indifférent, nobles et indignes: étoile-génie plus brillante que les points d'or qui rayonnent du grand ciel, autour de la lune-Reine, dans le silence des nuits bleues...

Cet illustre mortel, cet aigle, ce demi-dieu, selon les païens, c'est Noé!

Le nom de l'architecte inspiré novateur est écrit au livre des hautes antiquités: Noé!

Sortant de l'arche et craignant de nouvelles avalanches vengeresses, Noé forma une sorte de pavillon avec les débris de la maisonnette et sous ce nouvel abri quasi divin il mit pied sur le sol desséché.

Noé, rapporte la légende, des débris de l'arche échouée agença une voûte, mobile peut-être,—il savait les ravages des eaux où sombra le genre humain. L'arc-en-ciel avait brillé pourtant, et, les sources étant presque taries, Noé ne fit qu'arquer sa tente: parapluie embryon.

Plus tard les audacieux Israélites voyant que leur construction pour escalader les nués et pour franchir les portiques célestes, était impossible, se procurèrent ce parapluie pour se protéger des *sanglots des cieux* ou d'un second déluge...

On sait l'histoire de Babel. Les Israélites, ajoute la Bible apocryphe, tressèrent le chanvre et le lin: le parapluie était trouvé.

Et les nués continuèrent à s'amonceler des océans pour s'ébouler sur les plaines, et le parapluie s'ouvrit à travers 60 siècles, serrant ses mailles, assouplissant ses baleines, polissant ses poignées, roulant ses ressorts: évolution inlassable de l'es-pèce... l'œuvre est à terme, parfaite.

Cette propagation chanta victoire, et l'on vit apparaître, sur notre planète vaniteuse les innombrables ombrelles ornant les têtes élégantes de notre **belle armée féminine**.

Parfaite... oui, trop parfaite! quoi! les têtes féminines ne s'inclinent pas pour approuver le mot? Eh! que ne profane-t-on pas de nos jours? Le défenseur sacré de l'humanité contre les éléments ennemis: intempéries du ciel et caprices des saisons, s'est travesti... en hochet de mode!

"Parapluie" le panache aux teintes chatoyantes brodé contre l'ardeur solaire: les termes juraient trop haut: naissance du mot: "**ombrelle**"... **Ombrelle, petite ombre**; petite ombre pour les teints délicats... trop tendres les corolles de nos parterres! qu'en dis-tu, vaillante campagnarde des temps passés, qui moissonnais ton blé, un rude mouchoir blanc lié en cône sur le chignon?... ombrelle... le jour où ton ombre gagnera le sexe appelé "fort", l'histoire du parapluie sera close et la dernière page des annales du monde écrite...

(à cet instant, se forma la première tache qui propagea l'ombre; première conquête sur le roi du jour faite par un fier guerrier lancé entre l'homme et sa **majesté solaire** défendant nos droits; ce brave, cet autre Napoléon, c'est le parapluie — parapluie de famille, de gentilhomme, de demoiselle, parasol, en tout-cas, ombrelle...)

(Phrase obscure et insignifiante à force d'être outrée dans l'expression. Goût douteux confinant à l'enfantillage. L'élève manque de mesure dans l'usage de ses réelles qualités. L'emploi indiscret de l'image guindée ou forcée, et l'absence de plan, sont d'ailleurs la note faible générale du morceau.)

Chacun d'eux sait être utile; les bras vigoureux quoique flexibles de ces géants, ennemis du soleil et de la pluie, protègent tous ceux qui s'y cachent. N'épargnent-ils pas plus d'une fâcheuse mésaventure? Il faut les voir, sur les boulevards, ces élégantes demoiselles **sautillant** gaiement **sur les gazons humides** et, se riant des efforts du soleil pour attaquer leur teint si frais, si vermeil, **du moins en apparence**; ou bien du tic, tic des **larmes brumeuses**, elles se moquent aussi, car elles portent au dessus de leurs chapeaux emplumés, **soit** des ombrelles vertes, jaunes, rouges ou bleues, selon l'attitude du vieux temps; contre les **souillures pluvieuses**, elles **lancent dans les airs** de vaillants parapluies **noirâtres**?

Quelque nom qu'il porte, — parapluie, parasol, marquise ou ombrelle, — défenseur aux bras flexibles mais tenaces, impartial comme la pluie qu'il écoule et les rayons qu'il diffuse, gardien incorruptible, il veille sur le riche et le pauvre, l'ignorant et l'instruit, le faible et le fort.

Grâce au parapluie, la fine Parisienne peut déployer robes et charmes, par les boulevards, à l'heure où se découpe, droite et nette, sur les galets, l'ombre des marronniers.

Qu'elle fouette à plaisir la toile tendue, qu'elle embourbe les chemins, la pluie ne fripera ni les plastrons empesés, ni coiffes dentelées, ni sourires fardés!

Vous dirais-je que, sans la protection de ce sauveur de l'humanité, s'aventurer au dehors est un malheur! — Car **les fils brillants du roi de la lumière**, lancent sur nous leurs regards flamboyants; ou les **messagers nuageux du paradis** (?) feignent d'être tristes, et nous envoient leurs larmes riches mais **très humides**. S'il est permis de dire que son absence est un désastre pour les parures **mirobolantes** des dames, il est aussi loisible d'ajouter: sa présence est une arme contre les attaques; qu'attendez vous — de la pluie, du soleil? — Je vous l'ai déjà dit... attaques des animaux, même des voleurs...

Et maintenant, serais-je prophète de malheur, si j'allais plaindre le mortel qui s'aventure, seul, tout seul, sous le grand ciel, gros de caprices.

Seules sans ombrelle, mesdemoiselles — oubliez le mal que je n'aurais pas voulu en dire; seules sans ombrelle, si vous sortez, gare aux caresses flétrissantes d'un soleil qui ne luiit plus que pour les hommes.

Rosée bénie du laboureur pour la terre qu'elle féconde, la giboulée est contre-temps amer, lourd de fièvres parfois, et de malédictions toujours pour le piéton solitaire...

Mais qu'un voile de nues rafraîchisse les rayons cuisants, que le ciel devienne tranquille, les averse en repos... inutile, direz-vous, le parapluie ? Il pourrait vous répondre le museau de plus d'un animal trop confiant, ou bien le bras trop familier de maint pick-pocket.

Quelle admirable trouvaille que celle du parapluie ! La pierre philosophale serait moins utile ! que de secrets sont renfermés dans les plis d'un parapluie ! Il a été témoin de toutes les peines, des souffrances comme des joies de ceux qui l'ont accueilli **à leur foyer !**

O trouvaille du parapluie ! Pierre philosophale du confort et de l'élégance ; chéri des grâces ; maudit seulement du chapelier et... de la modiste—hélas ! on n'est pas lous d'or !—Parapluie aux plis gonflés de secrets, confident fidèle de ceux que tu gardes ; pensées de philosophes, rêveries de poètes solitaires, ou bien colloques d'heureux duos : tu sais tout ! de toi nul ne se défie... Voyageur infatigable, ciel en miniature. Parapluie : c'est une lyre de Sapho qu'il me faudrait pour rimer tes mérites et la gloire de ton auteur !

Donc si les cieux commencent à pleurer, votre parapluie il faut apporter ; mais si leurs pleurs sont transformés en joie, votre ombrelle deviendra canne de soie.

Ami lecteur, tendre lectrice, quand les cieux pleureront, votre parapluie vous apporterez ; quand les cieux riront, votre ombrelle deviendra canne de soie...

Le soleil lui-même l'a en horreur ; aussi à peine voit-il un parapluie, que dans son **immense furie**, il s'éteint sans bruit, et voilà la pluie et la nuit (?)

☞ Craint du soleil, redouté de la pluie, aimé de moi seul, mon parapluie, restons unis !

**Morale :** Quand il pleut beaucoup, c'est un parapluie qu'il faut surtout.

A. C.



## No. IV.

## NOTIONS DE PHILOSOPHIE

## . X Leçon : — LA SENSIBILITÉ.

## Art. III. — Les Inclinations. (1)

## II. — Inclinations morales ou penchants.

I. DÉFINITION : tendances qui ont pour objet le *bien de l'âme*, le complet épanouissement de la vie intellectuelle et morale. Ce sont les inclinations *proprement dites*, que l'on nomme aussi **penchants**.

II. CARACTÈRES : 1) Satisfaites ou contrariées, elles engendrent les divers *sentiments* de l'âme.

2) Non soumises à la *périodicité*, elles s'éveillent d'après les circonstances.

3) Elles sont susceptibles d'un développement *illimité*.

III. DÉFINITION : on les divise généralement en trois classes : "**personnelles, sociales, supérieures**".

## A. — Inclinations personnelles.

I. DÉFINITION : ce sont les penchants qui se rapportent à nous-mêmes, qui concernent notre propre *personne*.

Leur **fondement** ou *principe* est l'*amour de soi*, qui est un fait universel. Venant de Dieu par la nature, cet amour de soi est excellent et légitime ; il ne devient répréhensible, funeste, coupable que lorsqu'il est excessif, désordonné.

II. MANIFESTATION. Les inclinations personnelles — louables et dignes d'estime — se révèlent de plusieurs manières :

1) Par "l'amour de la vie", qui est l'instinct naturel de sa conservation. Ainsi la mort fait horreur ; ainsi l'attachement à la vie résiste à bien des peines et des souffrances ; ainsi le *suicide* est un crime contre nature.

2) Par "l'amour du bien-être, du bonheur" ; c'est un instinct qui forme le ressort de l'activité humaine. — "Tous les hommes, écrit Pascal, recherchent d'être heureux ; cela est sans exception".

3) Par "l'amour du progrès de notre personne entière" ; c'est le penchant à étendre et à perfectionner notre être.

(1) Voir page 170.

a) **Etres sensibles**, nous avons besoin d'*émotions*: quand elles manquent dans le présent, on les demande au passé par les souvenirs, ou à l'avenir par l'espérance — et les châteaux en Espagne. On accueille les émotions même pénibles plutôt que l'atonie ou absence complète d'émotion.

b) **Etres intelligents**, nous avons besoin de *connaissances*. L'esprit, comme l'estomac, désire et appelle son aliment qui est la *vérité*. — D'où la *curiosité*, vaine quand elle s'applique à des frivolités, noble quand elle est affamée de science.

c) **Etres libres**, nous avons besoin d'*actes de volonté*, de manifester notre personnalité, d'étendre notre domaine sur les personnes et les choses. De là l'amour de l'*indépendance*, de la volonté — du *pouvoir* et du *commandement*, même dans les jeux d'enfants — de l'*honneur*, de la *gloire*, de l'*estime*. — “ Nous perdons même la vie avec joie, pourvu qu'on en parle ”. — “ Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous: nous voulons vivre dans l'esprit des autres d'une vie imaginaire, et nous aimons pour cela à paraître. Nous travaillons incessamment à embellir cet être imaginaire, et nous négligeons le véritable...” (Pascal.)

N. B.—Il serait facile d'esquisser, ici, un **devoir** très court sur ce point :

*Montrez les avantages et les inconvénients de l'amour de soi ou des inclinations personnelles.*

Ecrivons cette esquisse, pour suggérer—en passant—des essais à l'usage des élèves les plus avancées.

\*  
\* \* \*

**Début.** — Il est un “amour de soi”, don du Ciel et présent de chacun à sa personne. L'adage connu se fonde à merveille sur la nature: “Charité bien ordonnée commence par soi-même”. Est-il, dans l'humanité qui palpète sous tous les climats, instinct plus intime que l'attachement à la vie, à la conservation, à la félicité et au perfectionnement? Dans ce dessein, le devoir s'associe au plaisir...

Il convient donc d'asseoir les *preuves* de la **légitimité** de cet amour, à côté de celles qui attestent sa **dégénérescence** possible et trop souvent réelle. (*Proposition.*)

## I

Conçoit-on rien de plus légitime, de plus nécessaire? Ce qui émane de Dieu, de la bonté de son cœur, traduit à nos yeux l'existence d'une loi imprescriptible et immuable. L'homme est-il autorisé à se désintéresser de sa destinée terrestre et d'outre-tombe? Il mentirait à sa grandeur.

L'amour de soi, bien entendu de la raison et du cœur, constitue ainsi le principe d'une activité féconde.

Il préside, comme un prince, à la *conservation de la vie corporelle*; fleur périssable qui s'épanouit sur un monceau de poussière détrempée d'eau; rose, lis, violette, quel qu'en soit le coloris, elle exhale son par-

fum, le long de sa fugitive carrière. Encore faut-il que l'œil et la main dévouent leur labeur à cette boue qu'anime un souffle d'en haut, pour veiller à la santé de la fleur débile ou vivace, étiolée et chétive ou prospère et forte...

Il favorise, comme un splendide soleil, notre *floraison intellectuelle*. La fleur, que nous sommes, n'aspire-t-elle point à la lumière? Cicéron a écrit qu'il n'est rien de "plus doux que le rayonnement de la vérité". En effet, elle sécrète le suc qui entretient les forces de l'esprit, la sève qui alimente les fibres et les tissus, qui colore les corolles des vertus morales.

C'est dans le champ de la *vie morale* que ce principe prodigue les réserves de sa fécondité. Qui s'aime, comme il le doit, dans la mesure qu'il le faut, éloigne le mal qui blesse, meurtrit, fane, tue; il s'affectionne au bien qui embellit, renforce, fructifie. L'âme intelligente, libre, immortelle s'estime selon sa valeur, sans déprécier les tissus de l'enveloppe qui l'emprisonne: elle vaut par elle-même, en vertu de son origine, de sa nature, de sa mission, de sa fin suprême. Jamais elle ne saurait se permettre de se mépriser, de s'oublier, de dégénérer de ses grandeurs.

## II.

Cependant, hélas! *dégénérescence* il y a, trop souvent. S'il arrive que l'amour de soi vienne à franchir les justes limites de la nature, il déborde, erre, s'épand, comme un fleuve qui a rompu ses digues.

Il dégénère, en perdant son nom, pour prendre l'appellation d'*égoïsme*, qui est "l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi." (LA ROCHE-FOUCAULD). C'est donc une sorte de ver rongeur dans le cœur d'un beau fruit. Aussi bien ses ravages, sans se manifester aux yeux de tous, ne sont ni moins efficaces ni moins délétères, puisque le vorace et invisible insecte transforme les inclinations personnelles légitimes en inclinations coupables, et insensiblement en vices.

L'amour de la vie devient *lâcheté*, mollesse, indolence, paresse ou vice capital. Ni pénitence, ni mortification, ni générosité, ni courage en face du devoir et des devoirs...

Le bonheur se réfugie dans la *sensualité* ou la recherche des plaisirs des sens. Couleurs, odeurs, saveurs, éclat des spectacles, émotions sensibles, voilà ce que dévorent les sens; voilà ce poursuit le ver de l'égoïsme. Grossières jouissances, avilissantes sensations, est-ce assez de dégradations pour la jeunesse dégénérée? Non encore: comme la vertu se délecte des suavités nobles, du miel des rayons parfumés; ainsi le vice se complait dans la fange des bas-fonds putrides et le scandale de la honte et de l'impudence.

L'amour des connaissances intellectuelles cède le trône à une *curiosité* malsaine, à une frivolité enfantine où l'imagination entasse des fantômes trompeurs, des plaisirs sans mélancolie, des agréments de surface, en ce qui concerne les réunions, les lectures, les amitiés, les fréquentations



mondaines : le fruit paraît superbe de grâce et d'attraits : un ver, vous dis-je, l'habite et le consume jusqu'à ce qu'il tombe inutile, rebuté, repoussé pour toujours.

Est-il étonnant que ce hideux égoïsme produise les rejetons de la révolte, de la discorde, de l'insubordination, de l'ambition et de l'orgueil?... Et que d'autres poisons dans l'intérieur du fruit qu'il a touché et contaminé de sa présence!...

**Conclusion.** — Ame de jeune homme ou de jeune fille, la vie est une fleur qui présage et amène des fruits. Vigilance sur les inclinations : penchées vers les appétits d'en bas, vers les jouissances, les affections, les aversions, vers les goûts et les répugnances, elles font dégénérer ; — équilibrées, contrôlées, tournées vers la lumière céleste la rosée matinale et printanière, elles germent, fleurissent, fructifient trente, soixante, cent pour un.

Heureux, seuls heureux les corps chastes, les cœurs purs, les esprits saints et angéliques : le ciel les attend, et pour eux, déjà la terre en est le parvis!

## B. — Inclinations sociales.

I. DÉFINITION. — Ces penchants — qu'on nomme aussi **altruistes** — nous portent à nous rapprocher de nos semblables.

On les désigne encore sous l'appellation d'**affections**. — et ont pour *objet* le bien des autres, pour *fondement* deux instincts naturels : la **sociabilité** et la **sympathie**.

### II. LA SOCIABILITÉ.

Elle nous fait rechercher la compagnie d'autrui. Ainsi, l'enfant s'associe naturellement aux autres enfants ; l'homme adulte veut la société. — "Le plus grand plaisir de l'homme, c'est l'homme lui-même". (BOSSUET).

De là vient que la solitude est un poids ; le régime des prisons a toujours été un châtement.

De là vient que les réunions, les fêtes attirent et plaisent : les uns y vont *pour voir*, d'autres *pour s'y montrer*, tous sans doute s'y rendent *pour ce double dessein*. C'est ridicule, au sentiment de Pascal, et c'est cependant très naturel. (Lisez PASCAL, *Pensées* art. IV. les divertissements).

### III. LA SYMPATHIE.

1. La **nature** de la sympathie nous incline vers les autres. Elle comprend *deux degrés* : — a) *L'harmonie des sentiments*. Si l'on met d'accord deux instruments, une note donnée par l'un vibre à l'unisson sur l'autre. Il en est de même des âmes : les enfants — et d'autres qui ne le sont plus — sourient ou pleurent, quand ils voient pleurer ou sourire. — b) *La substitution des personnes* : c'est-à-dire que l'on met les autres à notre place. Ainsi, nous sympathisons avec les personnages

d'un roman, d'une tragédie: leurs sentiments deviennent *nôtres* — "Quand vous toussiez, ma fille, j'ai mal à votre poitrine" (SÉVIGNÉ) — "Seigneur, s'écriait la Chananéenne, ayez pitié de moi; ma fille est malade".

2. Les **effets** de la sympathie s'expliquent par la *ressemblance* que reflètent soit l'âme, la vie, la situation de nos semblables, êtres réels ou imaginaires, soit la *nature* animée, et même inanimée, qui se manifeste analogue à nos impressions. Ainsi, nous sympathisons avec les animaux, les arbres, les fleurs: nous disons que le vent gémit, pleure, que le temps est triste, maussade. . .

Ceci explique que l'on se plaît aux spectacles tragiques, même violents: il y a là un plaisir de curiosité, qui consiste à voir dans autrui ce qui est en nous; nous sentons que nous ne sommes pas personnellement en cause, et que ces émotions — qui parfois font verser des larmes — sont plus idéales, mais moins vives, dans l'état sympathique.

3. Les **causes** qui développent la sympathie sont:

a) *L'expérience*: on partage mieux les sentiments d'autrui quand on les a éprouvés soi-même.

b) *L'intelligence* et *l'imagination*: la sympathie suppose la perception des signes extérieurs qui expriment les sentiments d'autrui. Mieux on les comprend, plus l'on ressent leur beauté et leur vérité.

De là vient qu'un auditoire *inculte* ne goûte guère la tragédie; il s'amuse à la comédie; et le drame, il le veut très sensible, vulgaire, trivial: on le sert sottement à souhait aujourd'hui, s'il faut conclure des affiches saugrenues et répugnantes qui annoncent les pièces, lesquelles servent à gluer les imbéciles.

(à suivre).



## SUPPLEMENT.

## I.

## LETTRE

*de leurs Eminences, le cardinal Langénieux, de Reims, et le cardinal*

**Richard, de Paris.**

*à M. LOUBET, Président de la République.*

Paris, 24 janvier 1901.

Monsieur le Président,

Au moment où le Parlement se réunit et se dispose à discuter le projet de loi, dû à l'initiative du gouvernement, qui supprime totalement l'enseignement congréganiste, nous croyons remplir un devoir de notre charge et nous obéissons à notre conscience, en nous faisant auprès de vous, l'interprète des sentiments de l'Eglise de France.

Du haut de la tribune du Sénat, le vénérable M. Wallon vient de prononcer ces graves paroles : " Ce n'est pas la paix, c'est la guerre la plus déplorable, la guerre religieuse qui règne en ce moment dans le pays, et c'est le gouvernement qui en a donné le signal. "

Ce n'est pas d'hier que cette guerre nous a été déclarée ; depuis longtemps, nous en souffrons. Depuis longtemps, nous en parlons à Dieu dans la prière, demandant lumière et sagesse pour ceux qui nous gouvernent, miséricorde pour ceux qui nous persécutent, force et courage pour ceux qu'on opprime, paix et union entre tous les enfants de la France.

Nous en avons parlé au peuple qui nous est confié pour l'éclairer et lui rappeler son devoir. Mais nous devons en parler aussi à celui qui détient le pouvoir suprême et donne aux lois leur force et leur sanction. Nous devons lui en parler au nom de Dieu de qui vient toute autorité, et au nom du peuple chrétien lésé dans ses droits.

La voix de tous ceux qui souffrent ne parvient pas jusqu'à vous, monsieur le président ; peut-être la nôtre sera-t-elle entendue.

Si nous n'en sommes plus à nous étonner des rigueurs imméritées dont nous sommes l'objet, ce n'est pas, cependant, sans une profonde tristesse que nous avons vu déposer sur le bureau de la Chambre des députés, au nom du président de la République, un projet de loi dont le but n'est pas seulement de détruire d'un seul coup toutes les congrégations religieuses enseignantes, mais encore l'enseignement religieux lui-même.

Ce n'était donc pas assez d'avoir banni la religion du programme de l'enseignement public sous couvert d'une neutralité manifestement impossible à qui enseigne, les faits l'ont bien démontré.

Pour sauver les âmes de leurs enfants mises en péril, les catholiques, à leurs frais et conformément aux lois, ont ouvert des écoles libres; dans ces écoles on respectait la conscience des familles et la foi des enfants. On ne le veut plus souffrir. A tout prix il faut que les écoles catholiques disparaissent, et, pour les atteindre plus sûrement, sans souci d'aucune des libertés qui nous restent, on frappe, jusque dans leur existence, les congrégations religieuses qui fournissent des maîtres et des maîtresses au peuple chrétien. Nous disons dans leur existence, puisque le nouveau projet dispose que " l'interdiction d'enseigner comporte nécessairement la disparition complète de la congrégation ".

Pourquoi? sinon pour anéantir le catholicisme dans les âmes par une instruction et une éducation anti-religieuses?

Ceux qui vous présentent les choses sous un autre jour, monsieur le président, ceux qui veulent vous persuader qu'il n'y a dans toutes ces mesures odieuses que des actes politiques dirigés contre des ennemis politiques, vous trompent et abusent de votre bonne foi.

Il est impossible de n'y pas voir l'oppression, au profit d'une doctrine sectaire, de toutes les libertés, hormis celles du mal.

Le chef du gouvernement ne peut pas ne pas y voir un danger pour le pays, car tout système d'éducation qui ne repose pas sur la religion, ne fait, comme on l'a dit, que verser des poisons dans l'Etat.

Et si vous voulez bien, monsieur le président, considérer les choses de plus haut encore, il est impossible qu'élevé comme vous l'êtes au-dessus de l'agitation des partis, vous ne songiez pas que ceux-là auront un compte rigoureux à rendre à Dieu et à la postérité, qui ont la charge de l'éducation du peuple. Ils répondront de ces millions d'enfants élevés sans foi, sans morale, sans respect... et ils sauront ce que pèsent, dans la balance de la justice, les larmes versées dans les foyers chrétiens et au sein de toutes nos communautés religieuses.

Si votre devoir, monsieur le président, est de réfléchir à l'avenir réservé aux Français et à la France, par la disparition de l'enseignement chrétien et par le système d'instruction et d'éducation qu'on nous impose, votre sollicitude ne peut manquer non plus à nos religieux et à nos religieuses, que l'application arbitraire de la loi et le nouveau projet dispersent sans ressources sur tous les points du pays, ou jettent brutalement en exil.

La loi de 1901, M. Waldeck-Rousseau l'a dit à la Chambre et répété au Sénat, avait pour but de donner l'autorisation légale aux congrégations qui ne la possédaient pas encore. Bientôt pourtant, la pensée d'excepter, de cette autorisation, quelques ordres religieux se fit jour. On ne voulait atteindre, disait-on, que les ordres militants; et voilà que, d'un seul coup, sans même les lire, toutes les demandes en autorisation émanant des congrégations, sont repoussées.

La loi d'association ne visait, après tout, que les congrégations engagées comme telles, et voici que l'on a frappé les congréganistes même sécularisés, même dispersés après la dissolution de la famille religieuse...

On disait : les vocations trouveront un abri dans les congrégations autorisées... et voici que le gouvernement lui-même, au nom du président de la République, sollicite du Parlement une loi pour dissoudre toutes les congrégations autorisées vouées à l'enseignement.

A l'origine on prétendait vouloir protéger le clergé séculier contre l'invasion des réguliers... et aujourd'hui on se prépare ouvertement à rompre les rapports de l'Eglise et de l'Etat, non pour rendre la liberté à l'Eglise, mais pour la ruiner et l'enchaîner.

Il est temps, monsieur le président, que vous sachiez que les catholiques ne se font pas illusion ; qu'ils souffrent cruellement et du mal qu'on leur fait et de la déloyauté avec laquelle on agit à leur égard.

Ils souffrent de constater ce qu'ils ont toujours refusé de croire, que le gouvernement de la République obéit à une puissance occulte qui, pour satisfaire sa haine contre l'Eglise, n'hésite pas à "mettre les trois quarts des citoyens hors la loi".

Ils souffrent de voir sacrifier, avec leurs plus chers intérêts, ceux de la France elle-même : ses finances, car on épuise le pays en dépenses folles pour remplacer nos œuvres que l'on détruit ; son influence à l'étranger, car, vous n'ignorez pas, monsieur le président, que ce sont ces religieux et ces religieuses persécutés chez nous qui font bénir la France à l'étranger ; ses traditions d'honneur, en l'amenant à frapper des femmes qui, de tout temps, ont fait sa gloire, des anges de charité que le monde nous envie !

Oui, nos cœurs saignent à ce spectacle, et nous nous demandons avec anxiété si vous vous souviendrez enfin, monsieur le président, que vous devez égale protection à tous les Français, et si, gardien de nos libertés et de nos droits, comme vous l'êtes de la dignité du pays, vous tenterez un effort pour arrêter cette nouvelle barbarie — car c'en est une — qui menace de tout asservir.

Et cette expression ne vous blessera point, monsieur le président, elle ne paraîtra pas exagérée, si vous voulez bien songer aux conséquences prochaines de cette guerre religieuse.

Ces conséquences nous inspirent les craintes les plus graves.

Nous avons peur pour la génération des enfants qui vont subir, dans toute la France, autant qu'il dépendra du gouvernement, la funeste influence d'une éducation sans Dieu. Car la libre-pensée n'a pas de morale ; elle n'a que des opinions, c'est-à-dire des doutes, et aucun autre principe que l'intérêt. Nous avons peur pour le peuple, pour cette masse populaire à laquelle on promet l'impossible et qui déjà se montre impatiente. On a beau faire, on ne supprimera ni la nécessité du travail, ni la pauvreté, ni la souffrance, ni la mort. Si l'on enlève à tout un peuple les seules consolations et les seules espérances auxquelles il puisse rattacher sa vie à ces heures désolées et troublantes, que lui restera-t-il ? Il sera livré, sans aucun frein, à toutes ses passions ; peut-on croire encore que la force suffira pour contenir sa colère et son désespoir dans de justes limites ? Est-ce que, à des indices déjà trop visibles, il n'est pas évident que, malgré les progrès de la civilisation matérielle,

la civilisation morale, la vraie civilisation, penche déjà vers la ruine, que l'équilibre est rompu et que notre société ne vit plus que " des restes de l'ordre renversé ?

Nous avons peur, nous ne pouvons le cacher, que la miséricorde de Dieu ne se fatigue et ne nous abandonne. Pour l'homme, responsable devant Dieu, il y a l'éternité, et tous nous y devons songer. Mais les peuples, comme tels, appartiennent au temps : Dieu les traite, en ce monde, comme ils méritent de l'être. — Comment ne pas craindre que la France, nation privilégiée entre toutes, si elle devient oublieuse du passé, ne soit punie et pour ses propres fautes et pour le crime de ceux qui la tourmentent contre Dieu ?

Nous avons peur, enfin — nous disons tout, car le temps est venu de tout dire — nous avons peur qu'entraînée hors de ses voies par ceux qui ont entrepris de la guider, la France ne trahisse sa vocation providentielle, et que, n'ayant plus de raison d'être, elle ne finisse, comme tant d'autres nations, dont l'histoire nous raconte la décadence et la ruine.

Nous ne voulons pas, monsieur le président, nous souvenir de l'inutilité des démarches que nous avons faites depuis plusieurs années, auprès des pouvoirs publics, pour augurer du sort réservé à cette lettre.

Nous ignorons ce que, dans les circonstances actuelles, en face des irréparables malheurs qui menacent l'Eglise de France et la patrie, vous pouvez faire.

Nous ne savons si notre parole sera écoutée.

Du moins nous aurons rempli notre devoir. Au nom de la vérité que nous devons à tous, nous vous aurons rappelé que " résister non seulement au mal, mais au principe du mal, non seulement au désordre, mais aux passions et aux idées qui enfantent le désordre, c'est la mission essentielle, c'est le premier devoir de tout gouvernement " .

Enfin, nous avons montré une fois de plus que la puissance spirituelle, dont nous sommes revêtus, reste fidèle à sa mission, alors même que toutes les autres résistances seraient découragées ou vaincues.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président de la République, l'hommage de notre respectueuse considération.

---

## II.

### LE CHRIST HORS LA LOI.

---

#### 1

J'ai dit au Crucifix en tombant à genoux :  
 — Pardon pour cette honte encor dans notre histoire !  
 Nos infâmes tyrans t'ont chassé du prétoire,  
 Le jour même, Seigneur, où tu mourais pour nous.

## 2

C'est une ignominie et c'est un sacrilège,  
 Mais la tragique image, innocent condamné,  
 Peut-être importunait d'un remords obstiné  
 Les hideux magistrats somnolant sur leur siège.

## 3

Je les ai vus, alors qu'on trainait devant eux,  
 Sur le banc où s'assoit le voleur et la fille,  
 Les Moines et les Sœurs, ta sublime famille :  
 Les juges condamnaient, mais ils étaient honteux.

## 4

Or, ces hommes de qui chaque arrêt se tarife  
 Par quelque ruban rouge ou quelque avancement,  
 Vont se déshonorer plus confortablement.  
 Ton souvenir, Jésus, ne gêne plus Caïphe.

## 5

Quand on y réfléchit, c'est très logique. Au lieu  
 Du Christ la Marianne étalera son buste,  
 Quand la justice est morte, il faut bannir le Juste,  
 La mégère se carre où planait l'Homme Dieu.

## 6

Hélas ! cela se passe en France, dans ta France !  
 Par elle souviens-toi des gestes que tu fis,  
 Seigneur, car, ce matin, baisant ton crucifix,  
 J'ai vu plus d'un Français sangloter de souffrance.

## 7

Quoi ? L'avilissement des âmes est-il tel  
 Qu'aucun cri de révolte, aucun ne retentisse,  
 Alors qu'on proscriit Dieu des chambres de justice,  
 Avant de le chasser, bientôt, de son autel ?

## 8

Quoi ? Pas un chef qui nous entraîne aux bonnes tâches ?  
 Que de crimes ! Quel tas qu'on voit toujours grossir !  
 Mais la foule est joyeuse et se rue au plaisir.  
 Sera-t-il donc écrit que nous fûmes des lâches ?

## 9

Jésus, rends-nous l'ardeur des chrétiens d'autrefois !  
 Toi qui fis ces martyrs que les tortures folles  
 Ni la mort n'empêchaient de briser les idoles,  
 Suscite des héros pour relever ta croix !

### Une insanité de M. HUGUES LE ROUX.

N. B.—Le premier avril 1902, M. H. Le Roux, en tournée de conférences figures-ques en Amérique, a parlé au *Monument National* de Montréal, “ devant l'élite de notre société ”.

“ Le distingué orateur ”—les mots que nous soulignons sont du journal “ *La Patrie* ”—entre autres propos mêlés, risqués, décousus, scabreux... a hasardé des anémities doucereuses à l'adresse d'un Concile, dans les termes suivants :

“ Un souffle est venu du Nord qui a déclaré... qu'il y avait un Concile qui avait reconnu aux femmes une âme, à la majorité d'une voix. J'aurais bien voulu donner la date de ce Concile-là; mais enfin ce que je sais c'est que c'était un Concile de célibataires...”

\*  
\* \*

Voilà, assurément, une merveille de style: “ un souffle... qui déclare...; ce que je sais c'est que c'était...” — Et tout le discours du “ distingué orateur ” est tissé sur cette trame, tantôt lâche, tantôt si ténue que le fil se casse: plus de liaison, de transitions, d'unité.

D'ailleurs, quiconque voudra une appréciation indépendante sur l'art et le langage de M. H. Le Roux s'en peut rapporter à la *Comédie d'aujourd'hui* par M. F. L'HOMME, p. 88.

Mais ce qui révèle un état d'esprit, inconcevable de légèreté et de prestesse dans la calomnie, ce sont les idées qu'émettent les trois lignes de M. H. Le Roux.

“ Un Concile... un Concile de célibataires... ”: il s'agit évidemment d'évêques catholiques.

Où donc a siégé un pareil Concile? L'orateur “ aurait bien voulu en donner la date ”. La calomnie a-t-elle besoin de documents précis? Elle se contente du plaisir de la calomnie, qui de soi aime à se produire *sans preuves*.

M. Hugues aurait-il lu — sans noter — la *Psychologie de la femme*, page 37, écrit par H. Marion, professeur de pédagogie à la Sorbonne — lequel a été notre courtois examinateur de philosophie. Le bon M. Marion a écrit

— “ *On sait* que le Concile de Mâcon, au V siècle, agita la question de savoir si la femme a une âme et ne la résolut par l'affirmative qu'en faveur de la Mère de Dieu. ”

M. H. Le Roux, qui se targue d'être spirituel, comme tous les trotteurs de boulevards parisiens, a dû cueillir là — ou ailleurs — l'insanité saugrenue dont il a daigné gratifier son auditoire montréalais.

N'en déplaise à M. Le Roux — paix aux mânes de Henri Marion! — la vérité est que “ *on ne sait pas* ”, par un seul document historique,



qu'il y ait jamais eu de Concile tenu à Mâcon, "au V siècle"; mais tous les historiens d'Eglise savent qu'il y en eut deux, sur la fin du VI siècle, en 581 et en 585.

La vérité est que toute cette fable a son point de départ dans quelques lignes de l'historien Grégoire de Tours qui, à propos du synode de 585, rapporte, par manière de curiosité, qu'il s'y serait trouvé un certain personnage (*quidam*, dit-il), prétendant que la femme ne pouvait pas être appelée *homme*, dans le sens complet du mot.

La vérité est que la question est toute autre, selon que la présentent ces deux incroyants calomnieux; — que, en attribuant "à un souffle du Nord la déclaration que la femme avait une âme, à la majorité d'une voix", M. H. Le Roux a travesti méchamment les données de l'histoire. De qui a-t-il voulu se moquer? de son auditoire ou de lui-même?...

On ne sait vraiment pas de quel droit et en vertu de quel raisonnement, "le distingué orateur" présente à son auditoire cette odieuse supercherie, doublée d'une ignorance méprisante, comme une question doctrinale, que l'Eglise soumet à l'examen de ses assemblées conciliaires.

Il est donc loisible de conclure contre le conférencier: — "enfin ce que je sais c'est que vous ne savez pas que c'était un Concile de célibataires!..."

\*  
\* \* \*

D'ailleurs, M. H. Le Roux n'en est plus à son apprentissage du métier qu'il a choisi.

En 1893, il a publié, chez Calmann Lévy, un in-12 de 321 pages, intitulé *Les Mondains*.

Il ne faut pas feuilleter longtemps ce volume, pour y voir les Jésuites, mis en posture de complaisants d'adultères. Lisez, et soyez édifié, page 1:

— "Valville s'assit auprès du Jésuite et dit: "Inutile que je m'agenouille et que je marmotte une prière; vous me dispensez des rites!..."

"Et il lui raconta une histoire sale et pornographique!..."

Quels tristes personnages que ces *Mondains*, présentés au public par M. Le Roux, ancien rédacteur du *Temps*! Les femmes ont le visage et le cœur maquillés — on ne dit rien de leur âme, avec raison —; les hommes sont laids de débauche. Partout, dans les pensées et dans le langage, la licence donne la main à la corruption; sur cette scène de roman, l'on n'aperçoit, l'on n'entend que les figurants du vice!

Et c'est de tels hommes que l'on voudrait porter aux nues, dont on demande à lire l'œuvre — qui sans doute offre quelques beaux passages!

Je ne m'étonne plus que M. Le Roux prêche la morale musulmane. Il mériterait aussi que ses admirateurs — s'ils prient encore — "marmotent une prière" pour son âme immortelle. C'est la promesse de l'auteur de ces lignes.

A MONSIEUR E. LOUBET.

*Cette supplique en faveur des instituteurs du peuple, par un enfant du  
peuple, leur élève.*

1

Debout devant les rois, courbés devant les reines  
Dont les lèvres, parfois, caressaient leur front las,  
Les bardes dont la voix alors ne tremblait pas  
Clamaient jadis, bien haut, sur leurs lyres sereines,  
Ce que le peuple encor ne pensait que tout bas ;

2

Et les princes, soudain songeurs, courbaient la tête  
Sentant monter l'orage—autour d'eux ignoré—  
Dans la voix de l'Aède au grand geste inspiré . . . . .  
. . . . . Ainsi que les marins entendent la tempête  
Dans la dolente voix du courlis effaré !

3

Les rois n'existent plus au pays où nous sommes :  
" Brisons les lys ! ont dit les peuples révoltés,  
Et, quand dans le néant nous les aurons jetés,  
Sur leur humus, pour le bonheur de tous les hommes,  
Nous verrons resplendir les roses libertés ! "

4

Hélas ! après cent ans, les fleurs républicaines  
—Ces fleurs qui dans le sang prirent racine un jour  
Mais à qui, pour fleurir, il faut beaucoup d'amour—  
Comme autrefois les lys, sous le souffle des haines,  
Les roses libertés vont mourir à leur tour !

5

Et c'est un barde obscur, un chanteur populaire ,  
Qui vient, respectueux et le cœur angoissé,  
Comme venaient aux rois les bardes du passé  
Clamer vers toi, Loubet, sa plainte et sa colère  
Au nom de la moitié d'un peuple courroucé !

6

Dans ton palais gardé comme une citadelle,  
Parmi tes courtisans ivres de leurs succès,  
En vain je tenterais d'avoir un jour accès !...  
Du milieu du Forum ma voix montera-t-elle  
Jusqu'à toi, président débonnaire à l'excès ?

Puisses-tu l'écouter la voix de l'humble barde,  
 La plainte du courlis des rivages d'Arvor  
 Qui, durant que l'orage vient, fait un effort  
 Pour dominer l'orage et te crier : Prends garde,  
 Prends bien garde durant qu'il en est temps encor !

Quand tes ministres font des édits pleins d'outrance,  
 Loin de leur opposer un "veto" bien viril  
 A tous leurs "Væ Victis" tu dis : "Ainsi soit-il".....  
 Et l'on croise bien trop de bons Français de France  
 Pleurant sur les chemins qui mènent à l'exil !

Car tout est crime aux yeux de tes thuriféraires :  
 Crime de croire en Dieu, crime de le prier,  
 Crime d'aimer sa loi, crime de l'enseigner !  
 "Signe ! te disent-ils ; plus de Sœurs ! plus de Frères !  
 Nous proclamons des lois : tu n'as qu'à les signer !"

Et jamais un refus à tes lèvres ne monte !  
 Toi, bon époux, bon père et bon fils après tout,  
 Trouves-tu donc, aux pleurs de ta femme un bon goût ?  
 Quoi ! ne vois-tu jamais tes doigts trembler de honte  
 Et ta plume cracher son encre, de dégoût !

Mais voici qu'aujourd'hui le vieux Jacques Bonhomme  
 Qui, tant qu'on ne touchait qu'aux "grands" s'est toujours tu,  
 Grogne... et va redresser son front libre et têtù  
 Si l'on ose toucher aux "petits" : ceux, en somme,  
 Qui sont "à lui" ; ceux-là dont il sait la vertu :

Ceux qui vont, recouverts d'une robe de bure  
 Semant la foi, l'amour avec l'instruction ;  
 Que ne rebutent ni le mal, ni le haillon,  
 Ni les outrages, ni les fanges de Suburre ;  
 Ceux que suivait, toujours, un consolant rayon ;

Ceux dont on va glisser sous ta plume, sans doute,  
 Demain, l'arrêt de mort, brutal et foudroyant !  
 Ce lâche arrêt, vas-tu le lire en souriant ?  
 Jacques Bonhomme observe et sa voix gronde : écoute !  
 Lis ! mais ne signe pas..... ou frémis en signant ;

## 14

Car l'heure, en vérité, l'heure terrible est proche  
Où le peuple écœuré de tant d'iniquités,  
L'homme des champs avec l'ouvrier des cités,  
Le grand Jacques Bonhomme et le petit Gavroche  
Voudront venger la mort de trop de libertés !

## 15

Or, il est temps encor : briser le joug inique,  
Pauvre homme, sous lequel on voudrait t'asservir.  
Du vrai peuple français, Loubet, fais-toi chérir  
Et nous l'aimerons tous, alors, ta République  
Qu'à la longue, vraiment, tu nous ferais haïr !

## 16

Une angoisse indicible étreint la France entière ;  
Le commerce va mal n'ayant plus de crédits  
Et nous nous déchirons entre frères..... tandis  
Qu'un jaloux ennemi par delà la frontière,  
S'apprête à fredonner notre "*De profundis*" !

## 17

De trop de pleurs versés, de trop fortes alarmes  
La France déjà lasse a son pauvre cœur lourd :  
Ne proscriis plus ! Sois bon pour les bons à ton tour  
Et songe que jamais ni le sang, ni les larmes  
Ne font épanouir, chez nous, les fleurs d'amour !

## 18

Ne proscriis plus !!! Dédaigne un triomphe d'une heure !  
Aux ordres qu'on te donne ose répondre : non !!!....  
..... De peur qu'un de tes fils, un enfant juste et bon,  
Fouillant l'Histoire, un jour ne rougisse et ne pleure  
D'y voir la Liberté mutilée en ton nom !

THEO. BOTREL.

